# **COMMUNE DE SAINT-QUENTIN**

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2021

.

# **COMMUNE DE SAINT-QUENTIN**

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 A VRIL 2021

du 2<sup>nd</sup> Trimestre 2021



# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

AMENAGEMENT
ET URBANISME Convention de mise
à disposition
d'espaces
communaux.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Dans le contexte de crise sanitaire actuel, la Ville de Saint-Quentin a été sollicitée par des associations culturelles et sportives saint-quentinoises pour la mise à disposition de différents espaces communaux afin de poursuivre leurs activités en extérieur.

Au regard de l'intérêt public que revêt le maintien de ces activités pour la population dans le contexte épidémique, il est proposé que celles-ci soient consenties à titre gratuit. Elles feront l'objet de conventions ponctuelles, soumises au régime des occupations temporaires du domaine public.

Aussi, un projet de convention est annexé au présent rapport ainsi que la liste des associations bénéficiaires de ces mises à disposition.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la convention type qui sera conclue avec chaque utilisateur des espaces communaux de la ville de Saint-Quentin;

2°) d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions futures avec les utilisateurs, en temps opportun, ainsi que tous documents afférents qui y seront annexés.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53199-DE-1-1

#### Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

# CONVENTION PONCTUELLE DE MISE A DISPOSITION DES ESPACES COMMUNAUX DE LA VILLE DE SAINT QUENTIN

ENTRE:
La Ville de SAINT-QUENTIN Représentée par Madame Frédérique MACAREZ, Maire de SAINT-QUENTIN, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 19 avril 2021.
d'une part,
ET:
L'Utilisateur, Représenté par, agissant pour le compte
d'autre part,
Il est convenu et arrêté ce qui suit :
ARTICLE 1: Objet
La Ville de SAINT-QUENTIN met par les présentes à la disposition de l'Utilisateur le ou les espaces suivants
ARTICLE 2 : Durée et Conditions d'utilisation
Cette mise à disposition concerne le ou les sites désignés nommément en annexes avec leurs horaires d'occupation.
La présente convention sera applicable à compter de son rendu exécutoire.
Elle est conclue (pour la période du au ) ou pour (le )

Toute mise à disposition pourra être suspendue sans préavis, à la demande de la Ville, pour les besoins du service public et notamment en cas d'événements spécifiques ou

d'indisponibilité du site pour cause d'intempéries ou de travaux.

Toute annulation ou suspension d'activités par l'Utilisateur, pour une ou plusieurs séances, devra être signalée à la Ville de SAINT-QUENTIN, téléphoniquement au service concerné puis confirmée par mail ou courrier adressé à la Mairie de SAINT-QUENTIN B.P 345 - 02107 SAINT- QUENTIN CEDEX

## **ARTICLE 3: Conditions d'occupation**

L'Utilisateur prendra les lieux dans l'état où ils se trouvent au moment de l'entrée en jouissance.

Un état des lieux contradictoire sera réalisé avant la première utilisation par le service concerné.

Les espaces mis à disposition ne disposent pas forcément de sanitaire, l'Utilisateur ne pourra en aucun cas en faire la réclamation à la Ville de Saint Quentin et s'engage à utiliser les espaces en l'état.

Il sera seul responsable de l'occupation des installations mises à sa disposition par les présentes et en assumera la charge.

Si les codes et clés sont confiés à l'utilisateur, il assumera la responsabilité de l'ouverture et de la fermeture du site (et de sa mise sous alarme le cas échéant) ainsi que de toutes les vérifications nécessaires avant de quitter les lieux (fermeture de toutes les issues, portes et extinction des lumières etc.)

#### Il s'engage:

- à respecter et à faire respecter, en toutes circonstances, les lois et règlements en vigueur se rapportant tant à l'occupation des lieux qu'à l'activité exercée ;
- à assurer la surveillance de l'installation et de ses accès, sans concours des agents de service présents sur le site ;
- à contrôler systématiquement avant l'utilisation les locaux, terrains et matériels mis à sa disposition afin de déceler des risques apparents éventuels ;
- lors de chaque prise de possession des lieux, à remplir ou faire remplir la feuille d'émargement et de fréquentation ou le registre de présence, à consigner ou faire consigner succinctement par son représentant sur ce document toutes anomalies ou dégradations constatées sur le site et à en informer de manière plus détaillée le service concerné par courrier.
- à utiliser les installations mises à sa disposition exclusivement à un usage sportif et/ou culturel ou à toute animation en rapport avec son activité.

Il ne pourra y exercer aucune autre activité de quelque nature que ce soit et sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable exprès de la Ville.

L'Utilisateur s'engage à ne pas divulguer les codes d'alarme et d'accès. Toute perte de clés, ou de code d'alarme, sera facturée au tarif de remplacement ou de reprogrammation, par l'intermédiaire d'un titre de recette exécutoire.

#### **ARTICLE 4 : Sécurité**

La Ville s'engage à maintenir en parfait état de fonctionnement et de sécurité l'installation mise à disposition, ainsi que le matériel municipal.

Toutefois, la Ville dégage toute responsabilité, en cas de vandalisme ou d'utilisation anormale des locaux et des matériels.

De plus, lors d'un accident, la responsabilité de la Ville ne pourra être engagée que pour un défaut de maintenance des seules et uniques installations dont elle est propriétaire. Il en est de même pour le matériel.

#### L'Utilisateur reconnaît:

- avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité ;
- avoir procédé à une visite de l'installation mise à disposition, constaté l'emplacement des dispositifs de secours et reconnu les itinéraires d'évacuation et les issues de secours ;
- avoir été informé de la possibilité de faire intervenir, en dehors des heures d'ouverture au public des services municipaux, le service de sécurité de la Ville en cas de nécessité (accueil téléphonique au standard de l'Hôtel de Ville : 03.23.06.90.00.).

# L'Utilisateur s'engage:

- à respecter et faire respecter par toute personne présente les consignes de sécurité applicables aux lieux pouvant accueillir du public et donc se conformer en particulier aux recommandations émises par la commission de sécurité, notamment pour ce qui concerne la prévention des incendies ;
- à contrôler l'accès à l'équipement pour assurer la sécurité de ces personnes.

Les activités de l'Utilisateur se faisant sous son entière responsabilité, la Ville dégage toute responsabilité en cas de pratique libre d'activité non encadrée.

# ARTICLE 5: Mise à disposition de biens mobiliers

Pour l'exploitation des installations, la Ville mettra à disposition de l'Utilisateur, dès notification de la convention, l'ensemble des biens mobiliers dont l'équipement est doté.

### ARTICLE 6 : Nettoiement – Propreté :

La Ville assure l'entretien des installations mises à disposition.

L'Utilisateur s'engage à maintenir les lieux en parfait état de propreté et d'hygiène après chaque utilisation afin de ne pas porter préjudice aux usagers de l'installation. En cas de non respect des lieux, la Ville émettra à l'encontre de l'Utilisateur un titre de recette équivalent au surcoût induit.

# ARTICLE 7: Responsabilité et Assurance

L'Utilisateur fera son affaire personnelle de tous les risques pouvant provenir du fait de son activité ainsi que des publics qu'il accueille dans les lieux.

Il est seul responsable vis-à-vis des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature que ce soit.

Il devra prendre en charge les dégâts matériels et les dégradations du fait de toutes personnes placées sous son autorité, qui seraient commis pendant le temps d'utilisation, tant sur le bâtiment que sur le matériel.

Il s'engage formellement à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable une assurance couvrant sa responsabilité civile, les risques locatifs, les dommages corporels de ses adhérents, visiteurs et spectateurs ainsi que les risques concernant les objets lui appartenant.

Les polices d'assurances comporteront une clause de renonciation à tout recours de l'occupant à l'égard de la Ville.

L'Utilisateur devra présenter à la signature de la présente et à toute demande de la Ville, les polices d'assurances ainsi que les avenants éventuels et les quittances de primes.

## **ARTICLE 8: Redevance**

La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

### **ARTICLE 9: Cession, Sous-location**

L'autorisation est accordée à titre strictement personnel et ne peut faire l'objet de cession d'aucune sorte.

De même, toute sous-location partielle ou totale des installations est interdite.

# ARTICLE 10: Impôts et Taxes

La Ville prend en charge les impôts et taxes afférents à l'installation.

## ARTICLE 11: Contrôle par la Ville

Le contrôle de la bonne utilisation de l'espace communal mis à disposition sera assuré par les représentants de la Ville dûment mandatés.

L'Utilisateur s'engage à répondre objectivement à la Ville et à fournir tous les renseignements utiles à cet effet.

# **ARTICLE 12: Résiliation**

Une résiliation de la convention sans indemnité pourra être demandée par chacune des parties, à tout moment et pour quelque motif que ce soit.

Dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties souhaiterait demander cette résiliation, elle aurait à le faire, par lettre recommandée avec accusé de réception, aucune autre formalité n'étant requise pour la rendre effective.

Il pourra également être mis fin par la Ville à l'autorisation d'occupation pour les raisons suivantes:

- non utilisation des installations sans avis préalable
- dissolution de l'association ou fermeture de l'établissement
- modification de l'activité exercée sans accord de la Ville
- non respect des normes de sécurité et d'hygiène
- non respect d'un des articles de la présente convention
- en cas de travaux ou de force majeure qui nécessiterait l'occupation de l'espace, sans que l'Utilisateur puisse prétendre à une quelconque indemnité.
- en cas de nuisance sonore abusive à l'encontre du voisinage

#### ARTICLE 13: Attribution de compétence

En cas de désaccord persistant entre les parties, le Tribunal Administratif d'AMIENS sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

#### **ARTICLE 14: Fin du contrat**

A l'expiration de la convention ou en cas de cessation de celle-ci pour quelque cause que ce soit, l'Utilisateur remettra gratuitement à la Ville, tous les locaux et matériels qui lui auront été mis à disposition par la Ville pour l'exercice de l'activité, en état normal d'entretien et de fonctionnement.

ARTICLE 15 : Régime de l'occ	upation
	elue sous le régime des occupations temporaires d Utilisateur ne pourra se prévaloir des dispositions su
Fait à Saint Quentin, en deux exe	mplaires, le
L'Utilisateur,	Le Maire

Frédérique MACAREZ

# Mise à disposition des sites communaux (extérieurs)

#### Associations

Association Danse Passion – 39 rue Antoine Lécuyer 02100 Saint Quentin

Association Rêve Eveillé – 8 route de la Garsette / Chiriac 43800 Rosières

Association Rendez-vous avec la danse – 57 Bd Richelieu 02100 Saint Quentin

Association Espace Danse – 7 Bis rue Notre Dame 02100 Saint Quentin

# Espaces communaux extérieurs

Sites culturels

**Ecoles** 

Auberge de jeunesse

Salle des fêtes

Centre sociaux

# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

AMENAGEMENT ET URBANISME -Aménagement de réseaux électriques et téléphoniques par l'USEDA.

> Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 41

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

# Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

#### Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

La Ville procède à la requalification de diverses voies pour lesquelles des travaux d'effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques seront préalablement menés à savoir :

- Rue Alexandre Ribot 2<sup>ème</sup> tranche
- Rue de Bosson
- Rue de Paradis
- Rue de Tunis
- Rue Denfert Rochereau
- Boulevard Richelieu (partie)

Le coût prévisionnel des travaux d'effacement s'établit à la somme de 424 890,19 € H.T. réparti comme suit :

-	Réseau électrique (basse tension):	207 821,54 € H.T.
-	Coordinateur de sécurité :	6 900,00 € H.T.
_	Réseau téléphonique :	

Génie Civil	168 970,75 € H.T.
<ul> <li>Câblage France</li> </ul>	41 197,90 € H.T.
Télécom	

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la Ville s'élève donc à 339 001,58 € sachant qu'elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics correspondants.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver les projets d'aménagement des réseaux basse tension ;
- 2°) de verser à l'USEDA la contribution financière relative aux travaux désignés ci-dessus, en fonction des titres exécutoires adressés à la Ville de Saint-Quentin;
  - 3°) d'autoriser Madame le Maire à signer tout document y afférent.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53031-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

#### UNION DES SECTEURS D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

#### PROGRAMME ET ENVELOPPE FINANCIERE

Pour la réalisation des travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique sur le territoire de la Ville de Saint-Quentin

### Additif à la délibération du Conseil Municipal du 19 avril 2021

	Travaux répartis	entre USEDA/VSQ	Travaux	à charge 100% co	lectivité			
Localisation des travaux	Réseau électrique BTA	Coordonnateur SPS	Réseau téléphonique en volrie publique	Réseau téléphonique en domaine privé	Travaux de câblage	Coût total estimé par opération	Coût à charge VILLE	Financement apporté par USEDA
2020-0635-28-691								
rue Alexandre Ribot - 2ème tranche								
Montants estimés	4 944,62 €	0,00€	57 427,76 €	0,00€	7 338,40 €	69 710,78 €	67 732,93 €	1 977,85 €
2021-0072-28-691								
Rue de Bosson								
Montants estimés	57 710,11 €	1 500,00 €	13 226,88 €	0,00€	10 732,35 €	83 169,34 €	59 485,30 €	23 684,04 €
2021-0074-28-691				1				
rue de Paradis								
Montants estimés	66 955,60 €	1 500,00 €	15 899,20 €	0,00 €	10 557,04 €	94 911,84 €	67 529,60 €	27 382,24 €
2021-0068-28-691								
rue de Tunis								
Montants estimés	33 068,86 €	1 200,00 €	10 121,14 €	0,00€	4 871,95 €	49 261,95 €	35 554,41 €	13 707,54 €
2020-0977-28-691								
rue Denfert Rochereau					1			
Montants estimés	2 962,53 €	1 500,00 €	51 605,71 €	0,00€	7 698,16 €	63 766,40 €	61 981,39 €	1 785,01 €
2021-0064-28-691								
boulevard Richelleu (partie)							1	
Montants estimés	42 179,82 €	1 200,00 €	20 690,06 €	0,00€	0,00€	64 069,88 €	46 717,95 €	17 351,93 €
Montant Global HT	207 821,54 €	6 900,00 €	168 970,75 €	0,00€	41 197,90 €	424 890,19 €	339 001,58 €	85 888,61 €
Coût global de l'opération d'effacement		1 = 11	424 890,19 €					
Montants HT 2021 à charge Ville de Saint-Quentin	124 692,93 €	4 140,00 €	168 970,75 €	0,00 €	41 197,90 €			
Montant global à charge Ville de Saint-Quentin			339 001,58 €					

. •

# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

AMENAGEMENT
ET URBANISME Convention de
remboursement de
travaux pour la mise
en place du génie
civil pour la fibre
optique.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

#### Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

# Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Le site communautaire « piscine Jean Bouin » et le site Ville « auberge de la Jeunesse » ne sont pas connectés, à ce jour, en haut débit.

Les travaux de réfection du boulevard Jean Bouin sont une opportunité pour connecter en haut débit une liaison fibre optique entre l'hébergement du siège informatique au 53 rue Henri Dunant et ces sites puisqu'il existe déjà une jonction de fourreaux disponibles depuis le boulevard Jean Bouin et les deux sites, cette jonction doit être complétée de 170 mètres.

Aussi, il est proposé d'ajouter une dernière jonction de fourreaux entre le siège informatique et les deux sites afin que l'on puisse développer une fibre optique et ainsi les raccorder au haut débit.

Une convention doit donc être établie entre la Ville de Saint-Quentin et la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois fixant les modalités techniques et financières.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'autoriser les travaux pour la mise en place du génie civil pour la fibre optique ;
- 2°) d'autoriser Madame Sylvie ROBERT, Maire Adjoint chargé des finances et de l'administration générale, à conclure, à signer la convention technique et financière et à accomplir toutes formalités en résultant.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53085-DE-1-1

# Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

# VILLE DE SAINT QUENTIN

#### CONVENTION

pour le remboursement des dépenses à la charge de la Ville de Saint-Quentin par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Entre les soussignées

La Ville de Saint-Quentin, représentée par Madame Sylvie ROBERT, Maire Adjoint chargé des finances et de l'administration générale agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du

Et

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois représentée par Madame Frédérique MACAREZ agissant en vertu d'une décision en date du

# Préambule

Le site communautaire « piscine Jean Bouin » et le site Ville « auberge de la Jeunesse» ne sont pas connectés, à ce jour, en haut débit.

Les travaux de réfection du boulevard Jean Bouin sont une opportunité pour connecter en haut débit une liaison fibre optique entre l'hébergement du siège informatique au 53 rue Henri Dunant et ces deux sites puisque il existe déjà des fourreaux disponibles boulevard Jean Bouin, linéaire de fourreaux devant être complété sur 170 mètres.

Ces travaux seraient financièrement pris en charge par la Ville de Saint-Quentin et remboursés à 50 % par la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, dans les conditions exposées ci-dessous.

# Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de remboursement de la contribution financière due par la Ville de Saint-Quentin pour la pose de 4 fourreaux sur 170 mètres boulevard Jean Bouin.

#### Article 2 - Modalités de remboursement

# 2.1 Financement de la mise en place du génie civil pour la fibre optique

Il sera assuré par la Ville de Saint-Quentin après réception de la facture estimée à 24 797,40 €.

# 2.2 Remboursement par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois :

- Le remboursement à la Ville correspondra à 50 % du coût réel définitif de la contribution financière pour la mise en place du génie civil pour la fibre optique
- Il est précisé que le coût de ces prestations a d'ores et déjà été estimé
- Le remboursement de la somme due à la Ville de Saint-Quentin par la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois s'effectuera après envoi du titre de recette correspondant, appuyé des pièces justificatives.

# Article 3 - Engagements de la VILLE

La Ville s'engage à réaliser les travaux de mise en place du génie civil pour la fibre optique pour desservir les sites.

# Article 4 - Entrée en vigueur - Durée

La présente convention entre en vigueur au jour de sa signature par les parties et expirera après le dernier remboursement à l'euro de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois à la Ville.

# Article 5 - Litiges

Toutes les contestations qui pourraient s'élever entre les parties au sujet de l'application ou de l'interprétation de la présente convention feront, au préalable, l'objet d'une tentative d'accord amiable.

En cas d'échec, tout litige sera porté devant la juridiction administrative.

La Ville de Saint-Quentin Fait à Saint-Quentin, le La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois Fait à Saint-Quentin, le

Madame Sylvie ROBERT Maire Adjoint chargé des finances et de l'administration générale Madame Frédérique MACAREZ Présidente

# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

ENVIRONNEMENT
- Réseau de chaleur
urbain - Lancement
d'un schéma
directeur.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Ouorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

#### Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

# Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

La Ville de Saint-Quentin dispose d'un réseau de chaleur au quartier de l'Europe.

La gestion de la délégation de service public concernant l'exploitation de la chaufferie et la distribution de chaleur du réseau de chauffage est confiée à ENGIE – COFELY jusqu'en 2029.

Au cours des années 2012-2013, le délégataire a entrepris les travaux de remplacement de la quasi-totalité des canalisations du réseau de chaleur, puis en 2013-2014, une chaudière biomasse et une unité de cogénération ont été construites sur le site d'exploitation. Enfin, deux extensions nord et sud ont été mises en œuvre en 2015, permettant de raccorder de nouveaux sites.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a permis de rappeler le rôle important des réseaux de chaleur et de froid pour l'efficacité énergétique et la distribution des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales.

Il est donc envisagé de lancer un schéma directeur pour évaluer les possibilités d'extension du réseau de chaleur existant ainsi que la recherche et l'analyse d'autres ressources disponibles sur Saint-Quentin ainsi que ses communes limitrophes connectables.

La consultation en vue du recrutement de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) sera lancée au plus tard début mai pour une durée de 3 mois. L'attributaire du marché de maitrise d'ouvrage débutera sa mission dès la notification du marché pour une durée globale estimée à 9 mois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver le lancement d'un schéma directeur ;
- 2°) d'autoriser Madame le Maire à recruter un assistant à maitrise d'ouvrage destiné à établir ce schéma directeur.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53157-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

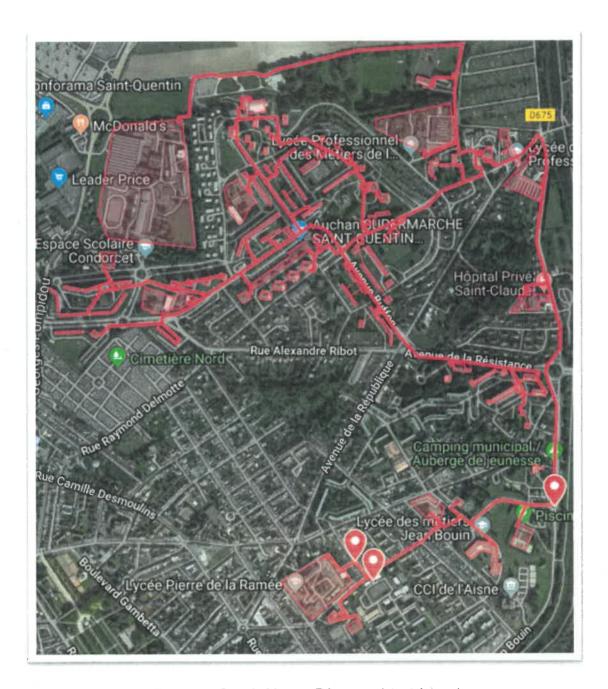
Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

--- 1/1/2 - 4/2 ---

par délégation

#### Réseau existant



Extraction Google Maps – Réseau existant (rouge)

.

# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

POLITIQUE DE LA
VILLE - Contrat de
Ville Programmation
2021 - Subventions
sollicitées auprès de
la Ville de SaintOuentin.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 40

#### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

# Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

# Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Dans le cadre du contrat de ville signé le 29 juin 2015, la Ville de Saint-Quentin s'est engagée, aux côtés de la Communauté d'agglomération et de l'Etat, à mettre en place et à soutenir un programme d'actions en faveur des personnes les plus fragilisées traitant des thèmes ci-dessous :

- l'accès à l'éducation, la prévention de l'illettrisme,
- le développement économique et l'emploi,
- la citoyenneté, la prévention de la délinquance, la médiation sociale et l'accès aux droits,
  - les pratiques culturelles et sportives,
  - l'habitat et le cadre de vie,
  - la parentalité,
  - la santé et la prévention.

L'engagement de la ville de Saint-Quentin est maintenu comme l'année précédente à 44 978 €. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour les projets qu'elle présente en son nom, les montants levés s'élèvent en fonctionnement à 1 440 574 € et bénéficient d'un partenariat de 359 549 € réunissant l'Etat pour 158 217 €, l'Agglomération du Saint-Quentinois pour 161 757 €, la Région des Hauts de France pour 24 575 € et Clésence pour 15 000 €.

Un projet est également présenté au titre de l'investissement à hauteur de 148 425 €. Il bénéficie d'un soutien de la Région de 33 351 €.

Les projets déposés dans le cadre de la programmation 2021 du contrat de ville tiennent compte des axes prioritaires et des enveloppes respectives des partenaires du contrat de ville.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver le programme d'actions 2021 du contrat de ville ciannexé;
- 2°) de solliciter les subventions correspondantes auprès des différents partenaires pour les projets portés par la ville ;
- 3°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Ville de Saint-Quentin au titre du contrat de ville comme précisé en annexe;
- 4°) d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toute formalité en résultant.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 35 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Aïssata SOW, M. Louis SAPHORES ne prennent pas part au vote.

Ont voté contre : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE.

Se sont abstenu(e)s: M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53117-DE-1-1

Réception par le préfet : 23 avril 2021 Publication : 23 avril 2021 Pour l'"Autorité Compétente" par délégation

# CONTRAT DE VILLE DE SAINT-QUENTIN PROGRAMME D'ACTIONS 2021

					E' ( )	VCCES Y F.EDIICN	TON PREVENTION	DE C'ILLETTRIBNE								
PORTEUR	PROJET	REBUME	Premilire demende (P) ou Reconduction (R )	COÛT GLOBAL	Pari porjetar + autres	*	Total Politique de la Ville (CDV)	*	Subvention noticities suprès du CGET	Subvention solitoide suprès de la Communaté d'Applemération du Saint-Quentinois	Subvention sollisities asprès de la Ville de Befet-Quentin	Subvention sollicités exprés de Corneti Régional Hauts-de France	Ville de Saint-Chantin (MAD, crédite de service, quote-pert sub fonctionnement)	Agglomération du Bt-Cas stinois (MAD, crédits de service, quots-part sub fonctionnement)	Exonération TFPB Clésence	Exentration TFPS Pertended hebital
			, -1 <u>.</u>	45		LUTTE CO	TRE LE DECROCHAGE	SCOLARE								
1 LA COLOMBE BLEUÉ	SUPERSEURES ET FORMATION DE QUALITE	Amounts des princis districtions dere une entiminate des princis des contractions de la contraction de	R	28 843 <del>C</del>	25 585 €	B\$74	1 275 €	574	1 278 €	- €	- €			-4	<b>.</b> €	-4
2 VILLE DE SAINT- LENTIN - DRECTION EL TEDUCATION, DE A PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	EDUCATIVE, LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET LÉ RENFORCEMENT DU LIEN AVEC	In dispositif Results Edward want per in Ville de Dantein ver dispose de movemen benom par la Collegia de molte de la partir las archinos, en de la ville de la collegia de la partir la se celebra, en de la ville de la collegia de la collegia de la collegia de la collegia de la collegia de la collegia de la collegia de la collegia de la collegia del la collegia del la collegia del la collegia del la collegia del la collegia del la collegia de	P	7 746 €	€	o%.	3.873 €	S0%	-€	3 273 4	- 6	. 6	3.873-6	- €	. €	-
					FAVORISER LÉS I	NITIATIVES AUTOUR	DE LA LANGUE FRAN	CAISE ET SUSCITER	L*ENVIE DE LIRE							
a ASSOCIATION MULTICITE	LES TABLEAUX DE LA REUSSITE	Action page applies l'emité d'approvales, s'avereils deux- solutions dans les ordenns de quarter en sollement à les- solutions de la solution de quarter en sollement à les- publicates des lourisements, la phonotique, nur, his le jour l' d'ambaniss de la solutions, la phonotique, nur, his le jour l' d'ambaniss de la company par si anotos d'alleur ambanis de solution d'ambanis de la solution		70 500 €	69 Spa <b>4</b>	86%	5 005 €	7%	1 305 €		: 1.500 €		: 5187€	-d	-4	

PORTEUR	PROJET	REBUME	Première dentande (P) ou Reconduction (R )	COÛT GLOBAL	Part portaur + suiree	*	Total Politique de la Ville (CDV)	*	Subvention solitable auprès du CGET	Subvention sollicités auprès de la Communauté d'Agglumération du Saint-Quentinois	Subvention soliticités auprès de la Ville de Bal nt-Quentin	Subvention soliticités auprès du Consell Régional Hauts-de- France	Vise de Baint-Querain (MAD, crédits de service, quote-part sub l'onstionnement)	Aggiomération du SI-Quentinois (MAD, crédits de service, quote-part sub fonctionnement)	Ezonirstion TFPB Chisence	Exemination TFPS Partment fashibit
VILLE DE SAUNT- UNENTRI- ORRECTION DES AFFARES CULTURBLES		Same 1. * Un ber um erfort * .  *** The best um erfort * .		57 000 €	29 520 €	44%	27 404 E	41%	3944 €	13 230 €	. 6	10 23 <b>0</b> €	10 678 €	.¢	- ¢	
					AETTRE EN PLACE DES	ACTIONS CONTR	REUAPS A L'EDUCATION	CULTURELLE NUI	WERIQUE DES JEUN	58				W.		
6 PLANETE SCIENCES HAUTS-DE-FRANCE	PAITES DES SCIENCES	Febr 65000007 tels birthy schriftigers dans be symptomized or some in journe year operation produced by the plants year operation produced by the plants year operation of the plants of	R	18 300 €	1800€	11%	14 500 €	89%	3 500 €	11 000 €	٠.﴿	• €	-6	-6	į	
6 VILLE DE SAINT- UEMTN - DIRECTION DES QUARTIERS	AUTOUR DU NUMERIQUE	in place des professes sperificialent à l'administration des james Les reportes maleries des james Les reportes maleries de l'administration despute l'active l'administration de la serie de l'administration de l'administrat	P	12 000 €	-8	0%	€ 500 €	50%	6 000 d	-4	-4	-4	€ 900 €	-e	-4	-1
7 CENTRE D'INFORMATION EUNESSE DE L'AISME		Integral in numerical attention of Performation in the power on powel returner. Does given good the booker on power on powel returner. Does given good the booker of the powel attention of workful the booker (and the temporal part of the power of workful the booker (and the power of part of the power of the power of the power of the power of part of the power of the power of the power of part of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power of the power	P	40 115 €	46 615 €	95%	2 500 €	5%	-£	2 500 €	-€	-6	.€	-€	·¢	41
		TOTAL EDUCATION ET ILL ETTRISM				_										

						DEVELOP	PENFNT ECUNONIC	E ET EMPLO								H
PORTEUR	PROJET	REJUME	Première demende (F) ou Reconduction (R.)	COÛT GLOBAL	Part porteur + autre s	*	Total Pulitique de la Ville (CDV)	*	Subvention sollicities suprise du CGET	Subvention sollichte auprie de la Communauté d'Applomération du Saint-Quentinois	Subvention solikitie aupris de la Ville de Seint-Quentin		Vitis de Salent- Guentin (MAD. crédits de service, quote-part ests fonctionneme nt)	Agglomération du Si- Quantinols (RAD crédite de service, quote-part auto fo-actionnement)	Excadration TFPB Clisence	Exonômico TFPB Partico hebitat
				VE.		DEV	ELOPPEMENT ECONO	MIQUE	- 19							
				LAI	SENSIBILISATION A	A CREATION D'A	CTIVITES, DETECTION	ET SOUTIEN A L	'EMERGENCE DE	PROJETS						
a OSITIVE PLANET France	QUARTIERS D'AVEIRE SART-QUENTIH	in the agreement in dividend it is univisit on d'univerplote.  Copeniation de la mole lant au sent des genérals philadres aux de la mole de genéral philadres aux les premières benné pour premiere l'envergieres de la mole	R	170 800 €	159 900 C	89%	20 60 D E	125	13.000 0	: 4 600 4		2 400 6	-€	٠. د	4	
g BGE PICARDIE	SENSIBLISATION, EMERGENCE DE PROJET ET SOUTINEA A L'EMTREPRENEURIAT	invalidation à la cristició d'unorgales. Luver les habits processores des de la compare en tales en publication au trevers du l'au la criscio de la criscio del la criscio	P	15 <b>000 4</b>	10 000 €	67%	5 000 C	31%	5000 4	.4	.6	.4		-4	-4	
			-				EMPLO			1						
					PARTICIF	ER AU DEVELOPP	EMENT DE L'INSERTIO	PAR L'ACTIVITE	сономідив							
10 SPRALE	COOPERATION DE DEVELOPPEMENT ENTRE SPIRALE ET L'AIPSQ	Fire discount is disastile in Infini Elevation in prise - its law of services replies discounting for the prise - its law of services again discounting for the prise discounting for the prise discounting for the prise - its law of the prise - its law o	P	64 000 4	51 200 €	80%	12800€	20%	12 800 6	: - <b>«</b>	. •	3.4	# 4	- 4	. (	

PORTEUR	PROJET	RESUME	Première siemende (P) ou Reconduction (R )	COÚT GLOBAL	Part porisur + sutres	*	Total Politique de la Ville (CDV)	%	Subvention sellicitie supris du CGET	Subvention solicitée auprès de la Contenuessé d'Agglemèration du Saint-Quentinole	Subvention sollicités suprès de la Villa de	Subvention selficible auprile the Cannell Régis real Heate-de-France	Quentin (MAD, critdits de service,	Agglomination du III Quaritinois (MAD, anidits de service queie-part sub se rettermentent)	Exonération TFPB Clésence	Exenération TFPB Partence habitan
				- 1	LE REPERAGE	, L'ACCUEL, L'INI	FORMATION ET L'ACCON	MPAGNEWENT DE	PREMIER NIVEAU					1199		
11 CENTRE COMMAINAL D'ACTION SOCIALE	ATELISES SOCIO- ESTHETIQUES	At shadons difficien from acceptable for vicilient of minimum and conformation, for more part of part of part and conformation of the conformation of the conformation of the conformation of the conformation of the conformation of the conformation of the conformation of conformation of con	P	€ 500 €	1 300 £	29%	5 200 €	80%	4 200 €	1000 €		- 4	- 4	- є	e sa	
				BENDIBILIDE	R AUX FILIERES PORT	EURES D'EMPLOI	NOTAMHENT BUR LA ET	FRATEGIE DE DEV	ELOPPEMENT DE L'	AGGLOMERATION						
12 PLANETE SCIENCES HAUTS-DE-Prance	PARCOURS DECOUVERTE, UN PREMIER PAS VERS LE MONDE PROFESSIONNEL	Market selectifiques que la Silven de la relection, de la minestrata manifeste el der silvin semendan service service de la market de l	R	17 000 €	4 000 €	24%	13 99 <b>0</b> €	78,47%	12 000 €	1 900 €	- €	- €	, ę	-6	٠.	
13 AASON DE L'EMPLOI T DE LA FORMATION DU SAINT- QUENTINOIS	ORJENTEZ VOTRE AVEHR	Projections, Tradecordion, Tradecordion assessment of the control	Ρ	29 482 €	4751 €	16%	23 000 €	78,01%	23 000 €	e É	.•	- €	-€	1 725 €	μ€	

PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Marcadas Illia (R.)	COÚT GLOBAL	Part porteta + suires ;	%	Total Politique de la VMe (CDV)	%	Subvention sollicitis supris du CGET	Subvention sollicitis suprès de le Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinols	Subvention sollicities suprès de la VIIIe de Saint-Quentin	Bubvention sollicitée auprés du Conseil Régionel Hauts-de-France	Ville de Saint- Quentin (MAD, crédits de service, quote-part sub fonctionnement)	Agglomération de St- Quentinole (MAD), crédits de sarvice quote-part aub fonctionnement)	Exemination TEPB Clisence	Examination TFPB Parts nord hubitet
		The state of	5.11	1 17	FAVORISE	R L'ACCOMPAGNE	MENT A L'INSERTION P	ROFESSIONNELLE	DES JEUNES							
14 UMIS-CITE NORD - ORD PAS DE CALAIS	POUR UNE JEUNESSE	Personal a deveninge de Journe lease des commentes de la commente des la commente de la commente des la commente des la commente de la commente del commente de la commente del commente de la commente del commente de	R	120 219 4	DS 773 €	80%	24 440 C	20,3%	17 445 €	-4	,•	. •	-4	.q	3 500 đ	3 800
	1					AC	CCES AUX BAVOIRS DE	BASE		will.						
15 ASSOCIATION MULTICITE CENTRE SOCIAL DU VERMANIDOIS	VERS PLUS D'AUTONOMIE	Dates asset a sections of 'seccompagnment's calling to it finds/include to the section of the control of the section of the se	R	118 450 4	: ₽0 034 €	75%	12 €00 €	10%	12 000 €		•6	- 5	17 426 €	.e	·€	-1
-		TOTAL EMPLO: ET DEVELOPPEMENT ECO	NGMICUE (8 PRO	E75)	h		115 448 €		99 445 €	9 008 €	0.0	2 400 €	17 426 €	1 725 €	3 500 €	3 500

•

					GCOTEGHICIA, PORT	PRODUCTION OF SALES	Minute Agoretica	NOOSUE STANCES	NICESSALE					lei.		
PORTEUR	PROJET	RESHME	Presilen derzende (P) ou Reconducities (R )	COURT GLOSIAL	Pert pertaur + autres	%	Yotal Pelhique de la Ville (CDV)	%	Bubwention sollistiska augres du CGET	Buhversion seitlende exprés de la Corres usaanté s'Agglemération du Baby-Querginels	Subvention sollicité auprée de la Ville de Balos-Questin	Subvention sollicitée auprès du Conseil Abgilonal Hants-de- France	Yille de Beint-Quentin (MAD, orbitz de sarvins, quote-part sub fonctionsetsent)	Aggion fration du St. Quertines (MAD, orlida de service, quote-part sub forcal onnersenti	Exercication TFPS Crisenes	Esonylevillen YEPIII Pierkeyanij habits
					PAVORISER LE BOUTIE	ON JUREDROUS ET A	MELIORER EA CONYAIS	EASK & DEE SHOTS	DES PUBLICS	31,6					H.	
18 ASSOCIATION DEPARTEMENTALE TO EMBORATION DE LABORATION	POINT (FACCES AU DROS DE SAINT-GUENTIN	White on piece d'une permanence sur rendu-vivos le încound et la verband insi du partir Estropie il la verdad du sain du quarte l'avenir pour private insi du partir Estropie il la verdad du sain du quarte l'avenir pour private l'avenir de la verdad de la verdad finanziareza de la verdad de la verdad de la verdad partir pour la verdad finanziareza como privatione de la verdad	J	23 284 4	: 17 378 d	72%	4 884 C	22%	4 964 9	.4	- €	-4	. 6	r <b>e</b>	-d	E -1
17 VILLE DE SAINT. OUETINE - ORISCITO DE TIME - ORISCITO DE LA LA SECURITE ET DE LA L	ACCES AU DROT	contactives down its quotient, data he compressore are physics of a maken its figures. And the compressor are physics of a maken for figures or and only a performance association to a subsequent for the physics of th	п	50 254 E		9%	60 250 C	10954	51 480 C	44 790 d	4	-6	·d	.4	-	
	34161					FRENCH CER	CHESO LIGHTONS OF THE	UNIES		1.7	I		FILE			
18 VILLE DE SAINT- OLEKTIN - DRECHOM DES QUARTIERS	STENGAGER C'EST GRANDIR	Price se cerrupte de la prescriziquation des habitantes dans la réalitación des difficient des annémes accident della file de la companie de la companie de la companie de la companie de el corre de price de la 7 a 7 are producel des acciones de la companie de el correction de la companie de la companie de la companie de la companie de la companie de la companie del la companie de la companie del la companie de la companie del la companie de la companie del la companie de	R	122 SAN 6	-1	<b>8%</b>	30 000 €	2574	11 370 4	18 650 8	.4	.¢	92.248 C	-¢	-4	¢ -(

PORTEUR	PROJET	PREMINE	Prensière deceande (P) ou Réconduction (R )	COÛT GLOBAL	Part porjace + autres	36	Tonni Politique de la Ville (CDV)	%.	Subvention solicités suprés du CGET	Bubrestion wellistife supris de la Corençosació d'Agglomération du Saint-Chawtinole	Bultreuntion and Golden suprels de la Villa de Bultra-Creatins	Subvention sellicitée suprès du Consail Régional Hauts-de- France	Ville de Baixet-Buerriin (MAD, onleifts de servios, geote-part sub fonctionnetteent)	Agglomération du 81- Caserdinois (IAAD, crédits de service, quots-part sub fonctionnement)	Examination TPB Chisance	Expolenties TFPB Partenand habits
			DEVELOPPER LES I	HITATIVES QUI PERM	ETTENT DE LUTTER C	CONTRE LES INCIVA	LITES ET LES COMPORTE	MENTS REPRENE)	ISIBLES ET PROMOI	IVOIR L'EGALITÉ HOSÈ	HE I PRANGE					
VILLEDE SAINT- QUENTIN - DRECTION DE LA SEQUENTE ET DE LA PREVENTION DES POPULATIONS	MEDIATION SOCIALE ÉT FAMILIALE	Harmerention de la médiation parciales et familiale (dispulse emergende et 6' de l'apprente des réponses des plantes de l'apprente des réponses des plantes des réponses des plantes de l'apprente des réponses des plantes de l'apprente des réponses des la collection partie d'entre l'apprente des violences, mois l'entre est autre de l'apprente de l'apprente de violence de l'apprente de l'appren		354 450 €	<b>.</b> €	626	84 300 ·C	13%	44 143 8	20 226 (	:••		s 3339 681 G	-6	÷	-4
					FAVORISER LES ACT	IONS D'ACCOMPAG	NEMENT SOCIAL JURIDI	QUE ET D'ACCES A	LA JUSTICE						Total La	
ASSOCIATION DE SOLIDANITE AVEC LES TRAVALLEURS IMMORES	MEDIATIONS	Previous des authors d'accompagnement aboist, bridique et d'accès à l'accès de l'accès.  Assess aux donts et luis corris si décrimitation.  Jacobier à Louissi, l'accès de contrais sindique d'arregions en difficult aires les directions et de l'accivention de l'accivention de l'accivention de la difficultation de l'accivention de la difficultation de l'accivention de la difficultation de la contrais de la color de l'accivention de l'accivention de la color de la contrais de la color de l'accivention de la color del la color de la color del la color de la	R	51 802 £	41 952 €	86%	10 051 €	1974	4.250 (		- 5 762 0		s 500 €	-4		٤
					ABSURER LA PI	ROMOTION DE LA C	MOYEVNETE ET PES CO	NPORTEMENTS CT	TOYENS			7 E				
21 LES CHERUSINS AGE CORT	LIEN SOCIAL AU :	ments on place data sectività qui dendocurent au lien accidil et aut defaniger interpretationale.  Accompagnment di la condettà Accompagnment di la condetta del co		34 848 <b>6</b>	47 <b>64</b> 8 <b>6</b>	ery.	e con 4	11%	-4				e 1001 d	٠,٤	8 200	¢ -4
22 VILLE DE SAINT- CUENTIN DIRECTION DES OVARTIERS	ALPHABET CITOYEN	Nies en operre d'utéens sociolinguistiques en sons de characte centre au montegat, appetimenter rennamble des soles éartes et seus de le latique moitre dans d'une des monents d'appealaite. Projet ries an operes d' organique incessité d'une de monents d'appealaite. Projet ries an operes d' organique incessité.		21 500 €	-4	6%	1 000 €	37%	-1	: 8 500-	id		12 508 d			c -c

PORTEUR	PROJET	RESUME	Precides demands (P) ou Reconduction (R )	COST GLOBAL	Part porteur + autres	*	Yotal Politique de la Ville (CDV)	*	Subvention sollicitie supries du CGET	Subvention sollicitée auprin de la Convenanté d'Aggiornération du Saint-Quantinels	Subvention sollicitée supres de la Ville de Seint-Quantin	Subvertifet sollicitée auprès du Conseil Régional Hauts-de France	Ville de Baint-Queetin (NAO, crisitin de service, quote-part sub fenctionnateent)	Applomération du St Cluentinolo (BAD), crédita de service, quots-part sub fonctionnement)	Exentration TFPB Cléssonsy	Exponération TFPS Partences hebitet
23 ASSOCIATION MILETICITE	SOLEDACITE 2021	Processor Continues calabilities desse al passe às cité protectue de frenches le classes de protection de protection de la pr	Я	122 930 4	81 860 C	73%	10 ESG E	1294	4139 E	.e	. 0	18 190 4	18 831 4			
24 ABSOCIATION DE REINEBRICH ET DE PREVENTION EDUCATIVE ET SOCIALE - THEMIS	ENSEMBLE TOUS CITOYENS	Alestir les participants autour de valeurs communes de la choyenneté.  Os formations sur 2 juns per un graupe de 10 personne : repet de service de la deprese, de vier sense facilité du vielon se dendéma de l'accessifications de la commune d	R	12.275 €	2456 €	28%	9 922 €	80%	. e	B 351 €	1488 €	-6	.48	-4	.4	
26 LES GUIDES SOLEIL	CITOYENNETE ET PARRAYAGE	Accounts coverties 8 toos fevoritant la "vivira casacella", les relations bialegicaleziacionelles et les sotions d'Opvienne basée sa la l'articulée et la collectif.  La co	R	6 850 €	530 €	2%	6 300 C	B8%.	- €	ų	2 780 €	.4	٠	٠.	1 400 €	279
28 SSCCIATION SERVICE DE CONTRÔLE JUDICIAIRE ET D'ENOUETES	STAGES DE RESPONSABLISATION POUR MEIERR HORS TEMPS SCOLAIRES	Desabilitier les némous à la clioyenneté par des supports éducatin- elles utilifiques Copinitation de 5 dayes de 2 jours édiciés à l'échange et des ablains, la cliquentiel et aux visions de la répétique, égales honométairens, (factivestée à du sur visions de la répétique, égales honométairens, (factivestée : histoire our preniers secours, étaler libides, sestimation, factiverséelle : histoire our preniers secours, étaler libides, sestimatiques, l'activerséelle : histoire numbres de l'active : histoire sessions de l'active : l'acti	R	14 978 E	12 121 €	86%	2044 €	14%	-(	2844 €	-6	-6	٠.	-12	-2	

PORTEUR	PROJET	RESOME	Première demando (P) ou Reconstriction (R )	COÚT OLOBAL	Part porteur + éutrés	36	Total Politique de la Vise (CDV)	*	Subvention solikities supres du CGET	Subvertion solilatée suprès de la Communisté d'Agglomération du Saint-Quentinols	Bubvantion sollichie auprès de la Ville de Baint-Guestin		(He de Saint-Overtin (MAD, cridita de service, quota-part sub fonctionnement)	Aggiomération du St- Quentinois (MAD, crédits de service, quois-part sub fonctionsement)	Exposeration TFPB Clasence	Exoneration TFPB Partimond habitat
27 COMPAĞNIE ACALY	BUS THEATRE EN ITHERWISE BANS ARE CHARTERS PRICEITANES	Le Blas-Thétice de Réderaco "Le Voyageur parmet d'aller au plan questione thèrire débêt sur se thérestiges artime de soil et égaille homes d'arme. Deux repécentations per quartier pour chaque thèmes sont prévious.  L'arment de soil de LOLIGET, (Metardique : égable Fernice-Homes Carpolites des aux controls d'apublished, d'archetion, de sideolynée, au diametre de saccident d'Apublished, d'archetion, de sideolynée, au destinant de saccident de loCITE, d'Audit (Privatelique Étrans de soil au questionne et compendon se diffusifie sièse à l'accidences.  Lattinage des saccidents à DESTE à MASSI (Privatelique Étrans de soil aux questionne et compendon se diffusifie sièse à l'accidences.  Lattinage des saccidents à DESTE à des la l'accidences.	P	13 640 (	2055 €	60%	9 2 1 5 0	40%	-4		इ उठ द		.4	-«	. E	c .
28 COMPAGNIE ACALY	STAGE DE CHEATION (PANISPISA) EIRE DE LES VALUES EIR LES VALUES EIRE DE LES VALUES EIRE D	Kandiabilat signifis thistire de papier. C'est une technique de contragration promise lande sur des langues qui definint dans un home production promise de la contragration de la contrag	P	2 600 4	400 €	30%	1 600 €	60%	-4		1 490 4	, ed	. • •	.6	. 0	
29 VILLE DE SAINT- QUENTIN - DRECTION DES QUARTIÈRS	AMMATIONS DE PROMMITE	Développer des projetes el actions save el porer les habitunes infraedres glocales : contens à bême, (So du querte de l'Europe, entendont nu juint de l'emandant, estendes logificaciones que la companya de la contente de la contente de la addicer antalia. Unit : 100 companya (100 c) si si describes des addicer antalia. Unit : 100 companya (100 c) si si describes de la addicer antalia. Unit : 100 companya (100 c) si si describes de la addicer antalia. Unit : 100 companya (100 c) si si describe de la addicer antalia. Unit : 100 companya (100 c) si si describe de la addicer antalia. Unit : 100 companya (100 c) si	R	21 1980 (	i -6	0%	12 000 €	68%	, i	c			: & <b>6</b> 00 £	-4	15 000 4	ı
30 MILLE DE SAINT- QUENTIN - DIRECTION DES QUARTIERS	LOISIRS ADOS	Total as long on francia, it also commissing in the prisident expression of the commission of the comm		49 820 1	· - e	8%	1000 €	2%	e (	C 1 890		1	: 48 820 G	.4	-6	¢

PORTEUR PROJET	RESUME	Preceiter decsands (P)-su Reconsistion (R )	COST GLOBAL	Part perimer + putrus	94	Total Politique de la Vião (CDN)	×	Subvention sofisible aupris ay DGET	Subvention addictive exprée de la Communicaté d'Agglomération de Saint-Quantinole	Bubyentien selficitée auprès de la Ville de Beint-Quiertin	Subvention sollicitie auprile du Consoli forgibiei il suts-de- Pranos	Ville de Saint-Questin (MAO, univilie de servies, quete-pert seb (unculorinervent)	Agglassization du Sc- Quentinols (MAC), sabilita de servica, quota-pert sub fonctiamnera-est)	Exercises TFPS Clisence	Emprération TFPB Partament Institut
31 SUBJECT TO SEPTIME OF SEPTIME AND SEPTI	The Packet pair Equipment all specific, for plant parties and present data measured all present of the colors and point in Section 1, forting in a law and subsect.  If the present pair is the present pair is the present data states into the present pair is the present pair in the present pair is the present pair in the present pair is the present pair in the present pair is the present pair is the present pair in the present pair is the present all the present pair is the present pair is the present pair is the p	Pa .	118 653 C	-4	9%.	21 400 €	18%	10 300 4	11 800 đ	-4	d	87 053 C	.ę	æ	

				Dy.		PRAT	Quids Gas Forest, Eb	ET SPORTNES							64 <sup>1</sup> 14	
PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Reconduction (R.)	COÚT GLOBAL	Part portacy + autres	34	Youd Politique de la ville (CDV)	15	Subvention solicitie aupria du CGET	Subvention sollicible auprès de la Communauté d'Agglomézation du Saint-Guentinols	Subvention solichie supris de la Ville de Saint- Quentin	Subvention sollicitis auprès du Conseil Régional Hauta-de- France	Ville de Saint-Questio (MAD, crédits de sanica quele-geri sub fonctionnement)	Aggiomération du SI- Quantileste (NAA), crédits de service, quote-part sato fonctionnement)	Exonération 1778 Clésence	Exprération TFFB Fartement habits
				FAVORISER L'ACC	ES DE TOUS A L'OFF	RE ET AUX PRATIQ	UES ARTIBITIQUES ET	CULTURELLES EY	VALORISER LES PR	ODUCTIONS DES HA	BITANTS					
32 CAP ROM		Internation la jump des querties à l'activité spitale de la maître des vocations.  En puriserarie vere les ésacolables (l'Esret décinces la maitre de l'activité service de la maitre de l'activité service de la compartie de l'activité de la confidence de l'activité de l'activité de l'activité de l'activité des l'activités de la l'activité d'activité de la set l'activité d'activité de l'activité d'activité de la set l'activité d'activité d'activité de la set l'activité d'activité d'activité d'activité de la set l'activité d'activité d'activité d'activité de la set l'activité d'activité d'ac	Р	12 390 €	3 800 €	27%	2 799 €	23%		. €	į	٠,	. «	. €	1339 €	1 490
33 VILLE DE SAINT- ILLEMTIN - DIRECTION DES CUARTIERS	CULTURE DES CUARTIERS	Developments de projetes arbitalques avec las usagers des contres accetos notatiques, les habitants au vioridants il regionidades a savalvadants.  "Indicate a l'Ambres notaristes misses en place de contres accetos notaristes de la contre del la contre de la contre del la contre de la contre de la contre de la contre del la contre del la contre de la contre del la cont	R	78 474 E	. €	0%	42 009 €	55%	D 155 €	18 500 €		14 3454	34 674 6		- 0	
34 VILLE DE SAINT- EUENTIN - DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	PAROLES DEMPANCE(S)	Wise on place de créacion s'un especiacie persagé e ERFACECE) : en direction de poblet de 3-12 inns.  Se créación helámia, de Trottam beoglá imperator cher especiale evec la Compagnia Perpretacece, en réaliscen de mástica de la Colena Europe.  Se provincece, en réaliscen de mástica à la Colena Europe.  Esta des 18 juanes  Esta des 18 juanes  Esta de 18 juanes (18 juanes) (18	Р	12.785 €	4 728 E	37%	4 500 €	25%	4 500 €		.,		3 557 €			
35 VILLE DE SANT- JUENTIN- DIRECTION DES AFFANCES CULTURELLES	VALCERSATION ARTISTIQUE AUPRES DES HABITANTS	A. Ville de Baltis Caurchin place le Curiare comme ventre.  A l'Advancide, de cabinate mainte et d'attacherité sociatique.  Be frequée aux Caurchine caurchine à les et pour four en l'actacherité de l'advancine de la comme de la caurchine autre des architectes.  De Caurchine source des prévieures durantes par de la caurchine de la ca	Р	242 €60 €	58 900 €	24%,	10 600 E	4%.	18 000 4	. €	.4		173 700 €	.e	. €	

PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Reconduction (R)	COÚT GLOBAL	Part porteur + autres	*	Total Politique de la Vicie (CDV)	×	Subvention solicités auprès du CGET	Subvention sollicitée suprise de la Communauté d'Aggiomération du Saint-Quentinole	to Mills de Palet	Subvention solficitée auprès du Conzell Régional Hauts-de- France	VIIIe de Saint-Quentin (MAD, prédits de service, quote-part sub fonctionnement)	Applomération du St Questinols (MAD, crédits de service, quote-part pais fenctionnement)	Exerteration TFPB Cléssence	Exentration TFPS Parlament habi
36 VILLE DE BAINT- JENTIN - DRECTION DES AFFARES CULTURELLES	DEMOS II (3eme sinnée)	Projet d'apprentisage de la pratique orchestrat pour sieme de aparties printaties de la patitique de la ryll mo con describ à term d'edique la Conservative si des coloi. Volende de la tiume Limitatio 2008.2016 de la tiume	R	53 549 6	27 000 €	30%	8 590 €	18%	8 390 €	.4	. 8	.6	18 099 €	3-	.4	
37 ASSOCIATION MULTICITE	MULTIVORX	in-fars interplate attornate industrials when the participant organization of the far in the second of the second	R	5335€	3 435 C	64%	1 800 €	28%	-4	ء.	1 500 E		490 €	.e	.€	
		Feverier Facole de taxa à l'etite si sur averier se produccione estate.  Le foque l'ordenne su qualet Bachilderir » permette ai contraction de produccione estate.  Le foque l'ordenne su qualet Bachilderir » permette ai contraction de protocore de la sole sur averier de per musual ai contraction de la sole sur de la sole sur de la sole sur de la sole sur de la sole de la sole sur de la sole									:4					
ASSOCIATION ENTRE BOCIAL DU BUASTIER SAINT- MARTIN		calculation to produce a finition of Circum insider sear propose on Entition of the Indexes on 3 in- terior control of the Indexes of the Indexes of 3 in- terior control of the Indexes of Indexes o		23 047 €	13 80€ €	80%	9 227 4	40%	- \$	7 287 €	2 000 €	. (	- 6	ж 13	.•	

PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demanie (P) ou Reconduction (R)	COÛT GLORAL	Part portuner + autres.	м	Tatal Politique de la Ville (CIV)	*	Subvention sollicitée auprès du CGET	Subvention sollicible suprès de la Communité d'Agglomération da Saint-Quentinéis	Subvention solicités suprès de la Ville de Baint- Quentin	Subvention sollicitée suprès du Consull Régional Hauts-de- France	Ville de Saint-Quentin (BARD, crédits de puvice, quote-part sub fonctionnerment)	Aggiomération du St Quentinois (SALD, crédits de service, quota-szari zals fonctionnerwent)	Eado bration TFPS Cabazzone	Exemention TPPS Parteneed habit
39 JUTREMENT DIRE	FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE POUR TOUS	instant de principa estación les mentes el perio apricado ficación character de la participa de la perio apricado ficación character de la participa de la perio de de debederado de la perio entrevente estámica. La cristiano de participans sensor viórios tro de terro de la finación de las en place de activa chariera sen- cio de la periodicia de la periodicia de la periodicia periodicia. La periodicia de la periodicia de la periodicia de la periodicia de la periodicia de la periodicia de la periodicia de la periodicia de la periodicia del periodicia de la periodicia de la periodicia del periodicia del periodicia del periodicia del periodicia del periodicia del periodicia del periodicia d	R	18 849 <b>č</b>	11 800 €	63%	6 840 €	37%	3349€	1 782 €	1718€	-6	.e	. 2		-
						FAVORISER	LES ANIMATIONS SPOR	TIYES DE PROJUII	TTE	110						
40 EPEE SAINT- QUENTINOISE	ESCRIME DANS LA RUE	little en piace d'activitée à caractère aportif en inities incose à la prologue de l'escrives directement dessi la riss, au- prise de la prologue de l'escrives directement dessi la riss, au- pritorique, d'été et de la blacket.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la risse de la risse de la 17 ans.  La risse de la ri	R	15812€	7 112€	46%	8 500 €	54%	.4	3.000 €	2000 €	. 6	, e	٠.٤	3 500 €	-
41 EPEE SAINT- QUENTINGISE	UN DIMANCHE A EUROPE	Affon qui viue à order une offin de lobbre apportis le interiorie applicaded de 14th à 17th au soit du grousse fillionis librarier. 2 but per note and explaide de 14th co. Librarier. 2 but per note and explaide de 14th co. Librarier applications are applications and applications applications applications applications are applications and applications applications are applications and applications applications are applications and applications are applications are applications are applications and applications are applications are applications and applications are applications and applic		6 50% €	3 208 €	49%	3 400 €	81%	-6	1 905 €	1 300 €	.6	-6	.g	٠.و	
			REDUIRE LES IN	EQALITES D'ACCES	A LA PRATIQUE SPOR	RTIVE QUE CE SON	FEN MATIERE D'ÉQUIPE	EMENTS SPORTIFE	, DE DIVERSITE DE	S SPORTS PROPOSE	ES ET D'ACCES AUX	LUBS			Evet	3=
42 ASSOCIATION MULTICITE	UN QUARTIER EN BORNE SANTE	account of the continuous of t	R	23 700 €	13769€	\$4%	9 820 €	42%	3218 6	4 278 €	2425€		•€	۶.	, ¢	
							_									

							MACAZET CICROSE	NY.								
PORTEUR	PROJET	PERA UNINE	Promière deceande (P) ou Reconduction (R)	COUT GLOBAL	Part partner + Butrus	*	Total Publique de la Villa (CDV)	*	Subvention auticitie supres du CSET	Bubwartion sollicitie suprio de in Corresposal d'Aggiornistion du Baire- Quartinois	Contraction participat	Subvention solficities asprås de Consell Rilgional Hoste-de- Yrance	Ville de Sulva-Cascolin (MAC), crédits de servies, quele part sul- fenciennement)	Agglowskurken die Re- Camelinale (MAC), erkerte de service, geste geet sole functionmaniert)	Executation TYPE Cliquents	Enersitration TPPB Portonand hab
					UEXON	NUMER A LA PROPRE	TE ET AMELIONER LE CADRE D	E VIE EN ABBOOLAKT	LES HABITANTS	H						
43 BOCIATION ECO S LOGIOUJE	CEST UN TRUCK DE PICES	institute da fabricata das questies principales de la babilitata des questies de la principale de la babilitat de celebra discussion de la babilitat de celebra discussion de la principale de la francisco de la principale de la francisco de la principale de la principale de la principale de la proprincipa de la proprincipa desenutarios industriarios de la proprincipale de la proprincipa desenutarios de la proprincipa de la proprincipa desenutarios de la proprincipa del la proprincipa de la proprincipa de la proprincipa de la proprincipa del la proprincipa de la proprincipa de la proprincipa de la proprincipa del	, i	19 453 4	2 900 €	(9%	8 408 C	81%	- 6	-		8.200 d		- 24	3 200 E	
44 GODATION BOO & LOSSOUE	QUARTIER EUROPE	Los Francis de la querie Recesar de des la contra la contra de la contra del la contra d	Я	64 100 C	22 200 €	26%	41 666 E	65%		- •		£ (69 d		. (	19 000 4	14 774
45 ASSOCIATION MULTICITE	MELLY YIVEE AU VERMANDORS	Dependent of Selections (Selections (Septides & Selections (Selections)) (Selections) (Selection	Ř	40 M3 C	38 818 K	84%	15 280 d	23%	1635 E	٠.	4949 C		6 805 €	.«	.(	£ doof

							PARENTALITE					J. H				
PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Recondisction (R.)	COÚT GLOBAL	Parl porteur + suites	*	Total Politique de la Ville (CDV)	×	Bubwention eo Ricible auprès du CGEY	Butrvention uo-licible suprins de la Communauté d'Aggionération du Baint- Quentinois	Subvention solicités auprès de la Ville de Saint- Quantin	Buhvention sollicitée auprès de Consell Régional Hauts-de- France	Ville de Solet-Carentin (SAA), crédits de service, quote-part sals fouctionnement)	Agglomération du St- Ejumilinde (IAAD) prédits de parésa, soule- part sub fonctionnement)	Expedention TFFS Citamore	Exonstration TPPS Pertenoral management
			CE	VELOPPER LES ACT	IONS QUI POSENT UN	CADRE D'ECOUTE	PARENTS ET PROFES	IKONNELS ET/OU Q	UI VALORISENT LE	S COMPETENCES	DES PARENTS					10.
46 ASSOCIATION MULTICITE	DU COTE DES PARENTS	There are severed in amountagener in its generation for the order for his feedings of the common of	R	17 180 C	13 092 €	70%	4 05B €	24%	-6	-6	4 050 C	×é		٠.	. ē	
47 VILLE DE SAINT- EINTIN - DIRECTION DES QUARTIÈRS	UN AIR DE FAMILLE	installation des compétencies parentales, su braveire de administration des compétencies parentales parent 1 (Necessies bandaires ; verances pour les parents experiences pour les traines ses es anneu novel d'evendés service pour les families marcel de la section pour les families ; setter 2 : les actris en families ; setter 3 : les actris en families en carbon setter parent de la competencie ; setter de la competencie ; setter de la competencie ; setter de la competencie ; setter de la competencie ; les actris se la competencie ; les actri	R	t 13 538 €		0%	12 500 €	11%	12 800 €	. •			101 838 €	-е	.e	
JENTIN - DIRECTION	DROITS ET DEVOIRS DE	a CDDF is poor deplett die verif en side som perette in delfootles : responsabilities his perette, serfacts beiden perette in deffootles : responsabilities his perette, serfacts beiden perettels eil is respect des velores de la Research author perettels en stellers et discuss de discuss de la Research author perettels en la respect des velores perettels en la respect de la Research perettel de la Research author de	T.	15 000 €		. 6%	7 500 €	50%	7 500 €		: - e	-6	: 7 500 €	. e		-
		TOTAL PARENTALITE (3 PR	DURTEJ				24 059 £		20 000 €	06	4 096 €	96	108 538 €	100	0 €	84

							CAMPLE	T PROVINCE								
PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demende (P) ou Reconduction (R	COÛT GLOBAL	Part porteer + sutres	, s	Total Pulitique de la Ville [CDV]	к	Subvention sollicitée suprite du CGET	Subvention sollicités suprès de la Communació d'Agglomération de Saint-Quentinois	to Mile de Caled	Subversion sollichée auprès du Consell Régional Hauts-de- France	White the second equipment process,	Agglomération als St. Quentinois (MAID, crédita de service, quotin-part sub forestiennement)		Exercises parties of the Exercises of th
						DEVELOPPE	R LEB INITIATIVES D	E PREVENTO	K ET DE BENSBI	LULATION						
49 ASSOCIATION CENTRE SOCIAL DU QUARTIER SAINT- MARTIN	ECOLOGIE SOUDAIRE	increase proposed dare to coder de la monocompresentation and in challent "Surgery bien apparechare in the man of a challent "Surgery bien apparechare produced and the challent and of a challent and of a surgery bien and a challent and of a surgery bien address of a surgery bien and a challent and a surgery bien and a discovered in the challent and a surgery bien and a discovered in the challent and a surgery bien and a discovered in the challent and a surgery bien and a discovered in the challent and a surgery bien and a discovered in the challent and a surgery bien and a discovered in the challent and a surgery bien and a surger		34 358 6	B 145 €	27%	i 21219 €	73%	. •	10 968 4	1 455 €	<b>8779 6</b>	. €	.e	. e	
50 VILLE DE SANT- RUEMIN - DRECTION DES QUARTIERS	L'AXE SANTE	Des exisions une punicia serent arriva se place tour ou une le francée en utilitate commen semport des exhibits arrivale en utilitate commen semport des exhibits une position de la commentation de la com	R	50 780 €	٠.٤	9%	. 27 600 €	55%	5 800 9	22.808	. · · ·	. c	23 760 €	ie	ię	
51 VILLE DE SABIT. USENTIN - DIFECTION DE SCHIME ET DE LA PREVENTION DES POPULATIONS	PREVENTION HANDICAP	Actions de semblisation des publics des minimum philomenticles s'ultricume dans de comes scaleus qui le vige.  Il rigin d'inspire ce que nort les hericlesse, plus plus de la companya de la companya de la com- plement des secucions de la beneficiaria de casa im- plication de la companya de la companya de la com- plement de secucions de la beneficia de la con- lination de la companya de la companya de la com- lación de la companya de la companya de la la de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la la companya de la companya del la companya de la companya del companya del companya de la companya de la companya de la companya	P	3 000 €	. €	· es	3 000 €	100%	3000	•			. «	⊃€€	: 00	

PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Réconduction (R	COÛT GLOBAL	Part portaur + socres	*	Total Politique de la Ville (CDV)	*	Subversion soliicitée auprès du CGET	Subvention solikités suprès de la Communauté d'Aggiomération du Saint-Quantinois	to Mills do Calet	Subvention sollicitée auprès du Consell Régional Hants-de France	Ville da Saint-Quenth (MAS), crédita de service, quote-part aub fonctionnevent)		Econémicon TEPS Cléannos	Exentration TEPB Persenord habitat
52 MLE DE SAMT- DUENTN - OPECTION DE LA SECURITE ET DE LA PRIVENTION DES POPULATIONS	PREVENTION SANTE	Principge his completenes das populations des quartiers en mollen de será.  Anthon 1: Pièce de Bahite bran sor les condains etil, aixes et la heralismes di destinación des doblacente, anno si pièce 1: Anthro Charlos, anno fraccionos, anno si più de la composition de la composition de NY Anthro 1: Anthro Charlos, anno fraccionos de la più de la composition de la composition de la più de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la più de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la composition de la compos	P	7 845 4	¢		7 845 <b>c</b>	180%	7845.€	) 1 <sup>6</sup>	. ξ	. 4	. (	. •	3.6	. 6
58 NSTITUT PASTEUR DE	AMELIORATION DU BIEN- ETRE DES MABITANTS PAR L'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE, L'ALMENTATION AFIN DE FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET REDUIRE LES SOUFFRANCES	Amelioner in completioner psychoeodisks at a completioner psychoeodisks at a completioner psychoeodisks at a completioner psychoeodisks and completion psychoeodisks and completioner psychoeodisks. The psychoeodisks are produced by completioner psychoeodisks and completioner psychoeodisks. The psychoeodisks are psychoeodisks and completioner psychoeodisks are psychoeodisks and completioner psychoeodis		16 009 €	. €	9%	16 990 €	100%	12 800 8	9.6	3 200 €	. 6	- €			. ¢
		- 1 - 1				L	ITTER CONTRE LES (	COMPORTENE	NTS ADDICTIFS							
54 OPPELIA	PREVENTION SANTE: STAGE DE SENSIBILISATION AU RISQUE ALCOOL	Prisons, recoint he risques, orienter vers le adol his listationies dern les faits comme sont en les reve le listationies dern les faits comme sont en les reve le listation de l'accession de la comme del la comme de la comme del la comme de la co	R	5 400 €	2 400 €	71%	1 806-€	29%	-4	1 800 €		-€	. €	. ¢	- €	. ¢
		TOTAL BANTE & PREVENTION (S PR	(OJETS)	1	-8		80 058 €		28 645 €	39 981 €	4 635 €	8 770 €	23 790 €	04	04	04

			PELOTAG	iE						
PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Reconduction (R)	COÛT GLOBAL	Part porteur + autres	95	Total Politique de la Ville (CDV)	%	Subvention sollicitée auprès du CGET	Agglomération du St-Quentinois (MAD, crédits de service, quote- part subi fonctionnement)
55 AGGLOMERATION DU SAINT- QUENTINOIS - DIRECTION DE LA COMESION COMMUNAUTAIRE		Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et redynamisation des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets locaux dans le cadre des dispositifs de développement des territoires. Coordonner et animer le réseau des acteurs locaux. Accompagner les portieurs de projets : impulser le développement de projets selon les orientations de la collectivité, apporter un appui technique dans l'étaboration de projets. Assurer le suivi de terrain et financier, évaluer les actions.	R	103 700 €	0€	0%	31 750 €	31%	31 750 €	71 950 €
		TOTAL EQUIPE OPERATIONNELLE (1 PRO	JET)				31 750 €		31 750 €	71 950 €

ingenide School				IN	VESTISSEMEN						
PORTEUR	PROJET	RESUME	Première demande (P) ou Reconduction (R)	COÚT GLOBAL Hors Taxe	Part porteur + autres	%	Total Politique de la Ville (CDV)	%	Subvention sollicitée auprès du Conseil Régional Hauts- de-France	Ville de Saint- Quentin (MAD, crédits de service, quote-part sub fonctionnement)	Aggiomération du St- Quentinois (MAD, crédits de service, quote-part sub fonctionnement)
	E E E E E	AMELIORER LE CADRE D	E VIE POUR LINE	MEILLEURE APP	ROPRIATION D	ES HABITANTS	DE LEUR QUART	IER ET DE LE	UR HABITAT		75.40
56 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT- QUENTINOIS - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE	Enfouissement de conteneurs au quartier de Neuville et Saint- Martin	Enfouissement de conteneurs anterés au sein du quartier de Neuville, rue Gustave Cantelon (2 conteneurs OM et 2 conteneurs multi- matériaux) et remplacement d'un conteneur verre aérien par un conteneur verre enterré, rue de Paris.	þ	69 950 €	. ٤	0%	34 975 €	50%	34 975 €	- €	34 975 €
57 VILLE DE SAINT QUENTIN - DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	de vie des nabitants	Amélioration de l'eccessibilité avec réfection des parkings, trottoirs, chaussées, raquelles rus Jacques Blanchot à Seint-Quentin	P	148 425 €	-€	0%	33 351 €	22%	33 351 €	123 299 €	.€
	TOTAL INVEST	(ISSEMENT (2 PROJETS)		218 375 €	0€		68 326 €	0€	68 326 €	123 299 €	34 975 €

#### CONTRAT DE VILLE DE SAINT-QUENTIN : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE SUBVENTIONS PAR THÉMATIQUE

			FONCTIONNEMENT				
THÈME	Total Politique de la Ville (CDV)	Part Etat CDV sollicitée	Part Région Hauts-de-France sollicitée	Part Agglomération du Saint-Quentinois sollicitée	Part CDV Ville adilicitée	Part ExoTFPB Clésence soilicitée	Part ExoTFPB Partenord habitat sollicitée
Education et illettrisme	60 560 €	16 227 €	10 230 €	30 603 €	3 500 €	€	
Emploi, Développement économique	115 446 €	99 446 €	2 400 €	6 600 €	-€	3 500 €	3 500
Citoyenneté, prévention de la délinquence, médiation sociale et accès aux droits	260 160 €	93 575 €	10 000 €	114 549 €	16 936 €	22 400 €	2 700
Pratiques culturelles et sportives	107 255 €	38.722 €	14 345 €	36 745 €	11 144 €	4.899 €	1.400
Habitat et Cadre de Vie	65 480 €	2 635 €	13 300 €	-€	4 645 €	22 200 €	22 700
Parentalité	24 098 €	20 000 €	-€	-€	4 098 €	-€	-
Santé Prévention	80 058 €	28 645 €	6 770 €	39 988 €	4 655 €	- 6	
Pliotage	31 750 €	31 750 €		. €	-€		
TOTAL (fonctionnement) 2021	744 607 €	331 000 €	57.045 €	228 485 €	44 978 €	52 999 €	30 300

		INVESTISS	EMENT		
Investissement	Total Politique de la Ville (CDV)	Part Etat CDV sollicitée	Part Région Hauts-de-France sollicitée	Part Agglomération du Saint-Quentinois sollicitée	Part CDV Ville solficitée
	68 326 €	-€	68 326 €	-€	. (
TOTAL (investissement) 2021	68 326 €	-€	68 326 €	-€	-4

### VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

PATRIMOINE -Printemps de l'Art déco 2021.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 43

#### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

#### Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

### Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Dans le cadre de sa stratégie Art déco, la Ville de Saint-Quentin réitère sa participation au « Printemps de l'Art déco ». Cette nouvelle édition 2021 confirme le rayonnement du patrimoine Art déco dans la Région des Hauts-de-France en accueillant deux nouveaux partenaires : Lambersart et le Santerre-Haute-Somme, portant à 15 le nombre de territoires membres du réseau.

La programmation s'adapte : évènements sur les réseaux sociaux, exposition itinérante, visites guidées, activités jeune public, partenariats, focus autour des métiers d'art, et de nombreux temps forts proposés du 2 avril au 30 mai 2021.

Cet élan régional constitué des territoires d'Albert – Pays du coquelicot, Amiens Métropole, Arras Pays d'Artois, Béthune-Bruay, Boulogne-sur-Mer, Cambrésis, Douaisis, Lambersart, Lens-Liévin, Pays Chaunois, Roubaix, Saint-Quentin, la Sambre-Avesnois, le Santerre-Haute-Somme et Tourcoing, met en exergue la volonté de fédérer les publics autour du patrimoine de la reconstruction de la Région des Hauts-de-France.

L'édition 2021 renouvelle le partenariat avec le festival « Bruxelles : Art nouveau – Art déco » s'articulant autour d'un échange de communication. Ce partenariat a pour objectif le partage des richesses du patrimoine de la Région à l'échelle européenne.

La Ville de Saint-Quentin se propose de réitérer son engagement en portant l'organisation administrative et financière de l'événement. À ce titre, la Ville a déposé au nom de l'ensemble des territoires partenaires, une demande de subvention auprès de la Région des Hauts-de-France, sollicitant comme les années précédentes une aide à hauteur de 50% de ses dépenses totales. La Région a accepté cet accompagnement lors des précédentes éditions.

La Ville de Saint-Quentin se chargera également du plan de communication et de facturer à parts égales le coût du plan de communication validé par l'ensemble de ses partenaires.

La Ville renforce, par ailleurs, la volonté de mettre en valeur ce patrimoine commun par la création d'une exposition photographique « Objectifs Art déco » et de sa mise à disposition auprès de ses partenaires. Cette exposition sera présentée en itinérance sur l'ensemble des territoires partenaires.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver la convention de partenariat de l'évènement du « Printemps de l'Art déco » 2021;
- 2°) d'approuver la convention relative à l'exposition itinérante réalisée dans le cadre de cet évènement;
- 3°) d'autoriser Madame le Maire à signer ces deux conventions et à accomplir toutes formalités en résultant.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, M. Louis SAPHORES ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52665-DE-1-1

Pour	lication : 23 avril 20 l'"Autorité Compét	 -	
par d	élégation		
=			

# CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES ACTIONS DE COMMUNICATION DE L'EVENEMENT « PRINTEMPS DE L'ART DÉCO » 2021

#### Entre

La Ville de Saint-Quentin, représentée par son Maire, Madame Frédérique MACAREZ, Et L'EPIC « Office de tourisme Pays du coquelicot », représenté par son Président Monsieur Franck BEAUVARLET. Et Amiens Métropole, représentée par son Président, Monsieur Alain GEST, Εt La SPL « Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois » représenté par son Directeur Général, Monsieur Christian BERGER, Εt L'EPIC « Office de Tourisme intercommunal de Béthune-Bruay » représenté par sa Directrice en exercice, Madame Florence GIRARD, Εt La Ville de Boulogne-sur-Mer, représentée par son Maire Monsieur Frédéric CUVILLIER, Εt L'Office de Tourisme du Cambrésis, représenté par sa Directrice, Madame Delphine JOUVENEZ, Εt Le Syndicat mixte du Pays Chaunois, représenté par son président, Monsieur Emmanuel LIEVIN, Εt Le PETR Cœur des Hauts-de-France/Santerre-Haute-Somme, représenté par son président, Monsieur Philippe CHEVAL, Εt L'EPIC Douaisis Tourisme représenté par sa Directrice, Madame Stéphanie THIEFFRY, Εt La Ville de Lambersart, représentée par son adjointe au maire en charge de la Culture, Madame Chantal COUSIN. Εt La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, représentée par son Président, Monsieur Sylvain ROBERT, Et L'Office de Tourisme de Roubaix, représenté par son Président, Monsieur Christophe GORET, Εt L'EPIC « Office de Tourisme Sambre-Avesnois », représenté par son Directeur Général, Monsieur David PETIT, Et L'Office de tourisme de Tourcoing, représenté par sa Directrice, Madame Nathalie BOHEE Εt Le service VAH de la Ville de Tourcoing, représenté par l'adjoint au Maire en charge de la culture,

Monsieur Christophe DESBONNET

#### **PREAMBULE**

Le patrimoine Art déco, et plus largement celui de la Reconstruction, est fortement présent à l'échelle de la région Hauts-de-France. Dès 2012, la Semaine de l'Art déco entreprend de valoriser ce patrimoine caractéristique de nos départements, par le biais d'une programmation et d'une communication communes ; élargi successivement au Mois de l'Art déco, puis au Printemps de l'Art déco, l'évènement s'étend désormais sur deux mois et rassemble 15 territoires, dont deux nouveaux territoires en 2021 : la Ville de Lambersart et le Santerre-Haute-Somme.

#### LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT :

#### Article 1 - OBJET:

La manifestation ainsi dénommée « Printemps de l'Art déco » se décline en une série d'actions de valorisation culturelle et touristique du patrimoine issu de la Reconstruction et en particulier du patrimoine Art déco sur les territoires d'Albert, Amiens Métropole, Arras Pays d'Artois, Béthune-Bruay, Boulogne-sur-Mer, le Cambrésis, le Pays Chaunois, le Douaisis, Lambersart, Lens-Liévin, Roubaix, Saint-Quentin, le Santerre-Haute-Somme, la Sambre-Avesnois et Tourcoing.

Les territoires partenaires de l'opération ont établi en concertation un programme d'animations au cours de la période de deux mois définis entre le 2 avril et le 30 mai 2021. (Cf. programmation en annexe). Cette édition 2021 s'adapte à la conjoncture par une nouvelle programmation axée sur le numérique.

Les territoires partenaires ont décidé de mutualiser les moyens de communication mis en œuvre.

#### Article 2 - MODALITES DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES OUTILS DE COMMUNICATION

Afin d'assurer la promotion de l'évènement, les parties ont décidé de créer les outils communs suivants

- Flyer « Printemps de l'Art déco »,
- Affiches tout support,
- Insertions presse,
- Teaser de l'évènement présentant l'ensemble des partenaires,
- Conception d'un nouveau site Internet adapté à la montée en puissance de l'évènement et à la présentation numérique de son programme,
- Animation des réseaux sociaux (Facebook et Instagram),
- Diffusion locale et régionale via le réseau des partenaires,
- Produits dérivés,
- Ou tout autre support jugé utile et validé par l'ensemble des partenaires.

Pour la conception, la réalisation et la diffusion de ces outils, les partenaires font appel aux personnels internes et à des prestataires extérieurs.

Pour l'année 2021, l'ensemble des partenaires a sollicité une subvention auprès de la Région Hauts-de-France à hauteur de 30 000€ afin de financer la moitié des frais liés à la communication de l'événement « Printemps de l'Art déco ».

La participation à part égale est fixée à hauteur de 2 000€ TTC par partenaire (exception faite du partenaire chargé du paiement de la promotion sur les réseaux sociaux, pour qui la participation est ainsi détaillée : 1500€ dus à la Ville de Saint-Quentin, + 500€ pris en charge directement ; et de Tourcoing, pour qui la participation est ainsi détaillée : 1000€ versés par l'Office de Tourisme de Tourcoing et 1000€ versés par le service VAH de la

Ville de Tourcoing). Les partenaires s'engagent à prendre en charge les frais liés à la communication qui ne seraient pas couverts par la subvention régionale portant sur les dépenses signalées.

#### **Article 3: MODALITES DE PAIEMENT**

La Ville de Saint-Quentin s'engage à payer l'ensemble des frais de communication engagés pour le « Printemps de l'Art déco » 2021 contre réception de la subvention de la Région Hauts-de-France. La ville de Saint-Quentin refacturera la somme engagée à chacun des partenaires, déduction faite de la part de Saint-Quentin. En cas d'annulation de l'évènement dû au contexte sanitaire, il sera rédigé un avenant à cette convention.

#### Article 4 : DUREE

Alain GEST,

La présente convention est établie pour la réa	alisation des ou	utils de communic	cation et actions de	promotion pour
l'évènement « Printemps de l'Art déco » 2021.				
FAIT à	le			

Le Président de l'Office de tourisme Pays du coquelicot,			
Franck BEAUVARLET,			
	***** **** **** **** **** **** ***** ****		
FAIT à	lele		

Le Président d'Amiens Métropole,

	****** ***** ***** ***** ***** ***** ****	
ΔIT à	اه	

Le Directeur Général de l'Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès d'Arras Pays d'Artois,

Christian BERGER,	***** **** **** ****	
FAIT à	lele	
La Directrice de l'Office de To	purisme de Béthune-Bruay,	

	***** **** **** **** **** **** **** ****
FAIT à	ieie
Le Maire de Boulogne-sur-Mer	
Frédéric CUVILLIER,	
	****** ***** **** ***** ***** ***** ****
FAIT à	ieie
La Directrice de l'Office de Tou	risme du Cambrésis,
Delphine JOUVENEZ,	
	****** **** **** **** **** **** ***** ****
FAIT à	lele
Le Président du Syndicat mixte	du Pays Chaunois,
Emmanuel LIEVIN,	
	****** ***** ***** ***** ***** *****
FAIT à	lele
Le Président du PETR Cœur de	s Hauts-de-France/Santerre-Haute-Somme,
Philippe CHEVAL,	
	****** ***** ***** ***** ***** ***** ****
FAIT à	lele
La Directrice de Douaisis Tour	sme,

Florence GIRARD,

par délégation du Président

	****** ***** ***** ***** ***** *****
FAIT	
FAII a	ieie
L'adjointe au Maire en charge d	e la culture de la Ville de Lambersart,
Chantal COUSIN,	
	***** ***** ***** ***** ***** ***** ****
	6
EALT.)	•
FAII a	le
Le Président de la Communaut	é d'agglomération de Lens-Liévin,
Sylvain ROBERT,	
	****** **** **** ***** ***** ***** *****
FAIT À	lele
ran a	ieie
La Présidente de l'Office de To	ırisme de Roubaix,
Christophe GORET,	
	****** ***** ***** ***** ***** ***** ****
FAIT à	lele
Le Directeur de l'Office de Tour	Isme Sambre-Avesnois,
David PETIT,	
Daviu FETTI,	
	去物表状表示 大大大大大 表大大大大 大大大大大 大大大大大 大大大大大 大大大大大 大大大大大

Stéphanie THIEFFRY,

FAIT à	<sup>le</sup>	
Le Maire de Saint-Quentin,		
Frédérique MACAREZ,	****** ***** ***** ***** ***** ***** ****	
FAIT à	lele	
La Directrice de l'Office de tou	risme de Tourcoing,	
Nathalie BOHEE,	***** ***** ***** ***** ***** ***** ****	
FAIT à	lele	
L'adjoint au maire en charge d	e la Culture de la Ville de Tourcoing,	
Christophe DESBONNET,		

#### **CONVENTION D'EXPOSITION**

#### **ENTRE LES SOUSSIGNÉS:**

---

Situé

Numéro SIRET:

Code APE:

TVA intercommunautaire:

Représenté par

D'une part,

ET

#### La Ville de Saint-Quentin

Numéro SIRET: 21020666000016 - Code APE: 8411Z

TVA Intercommunautaire : FR 03 210206660 Adresse : BP 345 – 02107 SAINT-QUENTIN Cedex

Représentée par Mme Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin, agissant en vertu de la

délibération du 19 avril 2021,

Ci-après dénommée « La Ville de Saint-Quentin »

D'autre part,

#### **PRÉAMBULE**

Dans le cadre de la stratégie Art Déco, la Ville de Saint-Quentin participe à l'action « Printemps de l'Art déco » du 2 avril au 30 mai 2021, en partenariat avec des villes et territoires de la région des Hauts-de-France. Le réseau de ces partenaires se compose d'ALBERT, AMIENS METROPOLE, ARRAS PAYS D'ARTOIS, BÉTHUNE-BRUAY, BOULOGNE-SUR-MER, LE CAMBRÉSIS, LE PAYS CHAUNOIS, LE DOUAISIS, LAMBERSART, LENS-LIÉVIN, ROUBAIX, LA SAMBRE-AVESNOIS, LE SANTERRE-HAUTE-SOMME, TOURCOING. Une exposition extérieure sera réalisée par la Ville de Saint-Quentin mettant en exergue le patrimoine Art déco de la Région. Cette dernière sera inaugurée à Saint-Quentin et sera itinérante dans chacune des villes et territoires partenaires de l'opération.

Ceci étant exposé, il est convenu entre les parties ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat établi entre les villes et territoires participants et partenaires de l'opération « Printemps de l'Art Déco » et la Ville de Saint-Quentin afin de définir, d'accompagner et de valoriser l'exposition extérieure itinérante. Une convention sera rédigée par partenaire et présentée au Conseil Municipal pour sa délibération globale.

#### **ARTICLE 2 – DEFINITION DU PROJET**

La Ville de Saint-Quentin crée, sous la forme de panneaux extérieurs, une exposition itinérante maquettant des photos de sites au patrimoine Art déco des villes et des territoires de la région des Hauts-de-France. L'exposition définie ci-dessus et les visuels seront utilisés aux seules fins de cette exposition accompagnés de leur légende, définition et copyrights.

La cession temporaire par la Ville de Saint-Quentin des droits de présentation publique, d'exposition et de communication publique de l'exposition par ..... sera rendue possible aux dates et aux conditions définies par la présente. Les parties ne pourront prolonger ou écourter la période d'exposition que d'un commun accord écrit.

#### ARTICLE 3 - PROMOTION ET VERNISSAGE

Les partenaires ci-dessus nommés s'engagent à promouvoir l'exposition selon son programme habituel de promotion.

La ville de Saint-Quentin s'engage à organiser le vernissage pour la promotion de l'exposition et à prendre en charge les coûts afférents.

Les partenaires s'engagent à être présents à la date communiquée par la Ville de Saint-Quentin lors de ce vernissage et tout autre événement de leurs représentants à leur frais.

#### **ARTICLE 4 - DROIT DE PROPRIETE**

Il est expressément convenu que le présent contrat ne comporte pas de transfert de propriété des panneaux qui composent l'exposition, ni dans son entièreté, en faveur de quiconque. Par conséquent, pendant la durée de l'exposition, ..... acheminera les intentions d'achat directement à la Ville de Saint-Quentin ou à son représentant désigné.

#### ARTICLE 5 - REMISE DE L'EXPOSITION ET TRANSPORT

La ville ..... aura à disposition l'exposition « Objectifs Art déco » le ..... 2021.

..... assurera l'itinérance de l'exposition, en la tenant à son tour à disposition de ..... le ..... 2021.

Les parties conviendront ensemble à l'avance du transport, des dates de livraison et de reprise de l'exposition par le transporteur de la ville exposante suivante afin de respecter le calendrier comme cidessous défini :

Du 2 au 16 avril à Saint-Quentin,
Du 17 au 30 avril à Albert,
Du 1er au 17 mai à Chauny,
Du 18 mai au 3 juin à Amiens,
Du 4 au 17 juin à Cambrai,
Du 18 au 30 juin à Douai,
Du 1er au 15 juillet à Béthune,
Du 16 au 31 juillet à Lens,
Du 1er au 30 août à Arras,
Du 30 août au 10 septembre en Santerre-Haute-Somme,
Du 11 au 25 septembre à Boulogne-sur-Mer,
Du 27 septembre au 16 octobre à Maubeuge,
Du 18 au 31 octobre à Roubaix,
Du 1er au 14 novembre à Tourcoing,
Du 15 au 28 novembre à Lambersart

#### **ARTICLE 6 - INSTALLATION**

La présentation de l'exposition « Objectifs Art déco » relève de l'entière responsabilité de ..... durant la période d'exposition dans la Ville de .....

.... se charge de l'installation des panneaux de l'exposition et des frais itinérants.

Pendant la durée de l'exposition, les panneaux ne pourront être déplacés, changés et/ou remplacés après l'accrochage, à moins d'une entente entre l'ensemble des partenaires du « Printemps de l'Art Déco ».

#### **ARTICLE 7 – CONSERVATION ET ENTRETIEN**

..... reconnaît ne pas avoir le droit de modifier l'exposition en tout ou en partie.

.... est responsable de la garde et de la conservation des panneaux qui composent l'exposition « Objectifs Art déco »

Dès la prise en charge et jusqu'à la restitution de l'exposition, ..... s'engage

- à assumer tous les coûts et frais de réparation des panneaux en cas de bris, de déformation ou d'altération sauf causée par l'usure normale,
- à assumer les frais d'une assurance couvrant les coûts de remplacement qui ont fait l'objet d'une destruction totale ou partielle, d'une perte ou de vol.

#### **ARTICLE 8 – ASSURANCE**

La valeur d'assurance de l'exposition s'élève à hauteur de 2500€. L'assurance sera en vigueur pour la période comprise entre le lieu de prise de l'exposition à la réception par ..... prolongé jusqu'à la passation de cette dernière à la ville d'accueil suivante.

..... transmettra à la Ville de Saint-Quentin l'attestation d'assurance de l'exposition en amont.

#### **ARTICLE 9 - RESILIATION**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties d'une des obligations définies dans la convention, et après réception par la partie défaillante d'une lettre recommandée avec avis de réception de mise en demeure de s'exécuter restée sans effet dans les 15 jours, la partie lésée pourra résilier de plein droit ladite convention par lettre recommandée avec avis de réception sans qu'il soit besoin pour cela d'accomplir aucune formalité judiciaire et ce, sans préjudice d'une éventuelle action en dommages et intérêts.

Toute résiliation de la présente convention ne saurait affecter les droits et engagements de l'une ou l'autre des parties, consentis ou exercés avant la date de résiliation anticipée concernée.

#### **ARTICLE 10 - LITIGE**

La présente convention est soumise en toutes ses dispositions à la loi française. Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des conditions du présent contrat, qu'elles s'engagent et s'obligent à respecter scrupuleusement et sans réserve. Tous les différends relatifs à son interprétation ou son exécution seront soumis aux tribunaux compétents après épuisement des voies de règlement amiable.

Fait en trois exemplaires, à Saint-Quentin, le ......2021

(Faire précéder de la mention lu et approuvé)

**Prénom NOM** 

Frédérique MACAREZ

Titre du représentant

Maire de Saint-Quentin



2 MOIS, 15 TERRITOIRES,

2 AVRIL +30 MAI 2021

UN VOYAGE ART DÉCO DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

ALBERT-PAYS DU COQUELICOT • AMIENS MÉTROPOLE
ARRAS PAYS D'ARTOIS • BÉTHUNE-BRUAY • BOULOGNE-SUR-MER
CAMBRÉSIS • DOUAISIS • LAMBERSART • LENS-LIÉVIN
PAYS PICARD • ROUBAIX • SANTERRE HAUTE SOMME
SAINT-QUENTIN • SAMBRE-AVESNOIS • TOURCOING



PRINTEMPSARTDECO.FR

F Printemps de l'Art déco Printemps\_art\_deco





La Région Hauts-de-France est un partenaire essentiel du Printemps de l'Art déco. Le Printemps de l'Art déco reçoit, cette année encore, le soutien financier de la Région Hauts-de-France.



### LE PRINTEMPS DE L'ART DÉCO S'ADAPTE

Contraint par les mesures de restrictions sanitaires, le Printemps de l'Art déco ne peut proposer une programmation physique aussi dense qu'il en a coutume. Il s'adapte en proposant en ligne un contenu varié, interactif et pédagogique : suivez l'actualité et retrouvez tous les partenaires de l'évènement sur les réseaux sociaux. Vous pourrez ainsi profiter d'un quiz patrimoine, de visites en ligne, de podcasts, de lives, de vidéos, mettant en valeur nos plus beaux joyaux Art déco!

L'intégralité du programme, ainsi que de nombreux supports et livrets découverte, seront disponibles sur le site internet **printempsartdeco.fr** 

- printemps\_art\_deco
- f printempsdelartdeco

### Exposition itinérante « Objectifs Art déco »

Cette exposition photographique est le fruit d'une collaboration avec des photographes passionnés des Hauts-de-France, qui nous offrent un regard particulier sur le patrimoine Art déco de leur territoire.

Ces clichés inédits, présentés au public pour la première fois dans cette exposition, saisissent sous un angle personnel et artistique des éléments plus ou moins connus de l'Art déco de notre région.

À travers leur objectif, et par le biais de 45 photographies circulant de ville en ville, explorez les 15 territoires partenaires du Printemps de l'Art déco.

Du 2 au 16 avril à Saint-Quentin Du 17 au 30 avril à Albert

Du 1er au 17 mai à Chauny

Du 18 mai au 3 juin à Amiens

Du 4 au 17 juin à Cambrai

Du 18 au 30 juin à Douai

Du 1er au 15 juillet à Bruay-La-Buissière

Du 16 au 31 juillet à Lens

Du 1er au 14 août à Arras

Du 30 août au 10 septembre en Santerre Haute Somme

Du 11 au 25 septembre à Boulogne-sur-Mer

Du 27 septembre au 16 octobre à Maubeuge

Du 18 au 31 octobre à Roubaix

Du 1er au 14 novembre à Tourcoing

Du 15 au 28 novembre à Lambersart



### **ALBERT**

Visite « La ville d'Albert et les éléments Art déco de l'intérieur de l'Hôtel de ville »

Votre guide vous invitera à lever les yeux pour découvrir au détour des quelques façades de commerces ou de maisons particulières du centre-ville des détails architecturaux remarquables propres à l'Art déco. Le parcours se terminera par la visite de l'Hôtel de ville d'Albert, reconstruit en 1932 dans un style régionaliste flamand à l'intérieur Art déco.

Les mercredis à 15h

**Rdv**: Office de tourisme d'Albert - 9 rue Gambetta **Tarifs**: 5€/pers - 1€/enfant -12ans. Sur réservation

Visite « La ville d'Albert et les éléments Art déco de l'intérieur de la Basilique Notre-Dame de Brebières »

Édifice le plus spectaculaire de la ville d'Albert, la basilique Notre-Dame de Brebières est un joyau de l'art néo-byzantin. Totalement détruite pendant la Première Guerre mondiale, elle fut reconstruite en 1931. Les nombreuses mosaïques et les statues intérieures témoignent de l'époque Art déco. Votre guide vous emmènera également à la découverte de jolies façades albertines représentatives du style architectural des années 20.

Les samedis à 15h

**Rdv :** Office de tourisme d'Albert - 9 rue Gambetta **Tarifs :** 5€/pers - 1€/enfant -12ans. Sur réservation

Ateliers enfants « J'apprends l'Art déco »

À l'aide d'un diaporama, et d'un cahier de coloriage, les enfants deviendront incollables sur l'architecture Art déco!

Mercredis 21 et 28 Avril

Rdv: Office de tourisme d'Albert - 9 rue Gambetta

**Tarifs:** 5€/enfant. Sur inscription

Circuit l'Art déco au Pays du Coquelicot

Situés au cœur des champs de bataille 14-18, de nombreux villages du Pays du Coquelicot ont été complètement détruits. Au lendemain de la Grande Guerre, les architectes entreprennent une grande campagne de reconstruction créant un patrimoine régionaliste / Art déco remarquable à découvrir.

En mai, à la demande (2h). Parcours en covoiturage, 30km

Rdy: Office de tourisme d'Albert

Tarif: 8€. Sur réservation

<sup>1 -</sup> Place d'Armes, Albert © Office de Tourisme d'Albert

<sup>2 -</sup> Mairie d'Albert © Office de Tourisme d'Albert

### **AMIENS**

#### Visite guidée « Les Nouvelles Galeries »

En plein cœur du centre-ville, emboîtez le pas de votre guide à la découverte de ces grands magasins !

Samedis 3, 10, 17 et 24 avril à 10h (45 min) Samedis 15, 22 et 29 mai à 10h (45 min)

Rdv: Galeries Lafayette, rue des Trois Cailloux

Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAHou 03 22 22 58 90

En partenariat avec les Galeries Lafayette

#### Cimetière de la Madeleine et Art déco

Parc romantique par excellence, le cimetière de la Madeleine se laisse aussi découvrir au détour de ses monuments funéraires Art déco. Une visite unique!

#### Dimanches 9 et 30 mai à 11h (45 min/1h)

Rdv: à l'entrée du cimetière, rue Saint-Maurice

Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAH ou 03 22 22 58 90

#### **Atelier adulte Linogravure**

Mordus de motifs Art déco ou amoureux des ateliers gravure, en partenariat avec le Centre d'art Saint-Germain, venez découvrir la linogravure.

#### Samedis 24 avril et 22 mai (14h-18h)

Rdv: Centre culturel Léo Lagrange, 12, place Vogel

Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAH ou 03 22 22 58 90

#### **Atelier enfant Linogravure**

Mordus de motifs Art déco ou amoureux des ateliers gravure, en partenariat avec le Centre d'art Saint-Germain, venez découvrir la linogravure. De 8 à 12 ans.

#### Jeudi 29 avril (10h-12h/14h-16h30)

Rdv: Centre culturel Léo Lagrange, 12, place Vogel

Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAH ou 03 22 22 58 90

#### Le B.A.-Ba de l'Art déco

Arpentez le centre-ville avec votre guide-conférencier pour découvrir les plus petits détails cachés de ce mouvement artistique de l'entre-deux-guerres.

Samedis 3, 10 et 24 à 15h (1h30)

Dimanche 25 avril à 15h (1h30)

Samedis 8 et 22 avril à 15h (1h30)

Dimanche 30 mai à 15h (1h30)

Rdv: devant le Garage Gueudet, rue des Otages

Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAH ou 03 22 22 58 90

### ) 0 0 0 0 0 0 0



« En voiture Simone ! » À l'image des grands magasins émergeant dès la fin du 19ème siècle, les garages s'implantent en centre-ville. Lors de cette visite, nous vous proposons de retracer le parcours de ces immeubles d'exception.

Dimanches 18 avril et 23 mai à 15h (1h30)

Rdv: devant le Garage Gueudet, rue des Otages

Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAH ou 03 22 22 58 90

#### Le B.A.-Ba de l'Art déco à vélo

Enfourchez votre vélo et partez à la découverte des plus belles façades Art déco de la ville en compagnie de votre guide-conférencier.

Dimanches 16 et 23 mai à 10h30

**Rdv :** devant le Conservatoire à Rayonnement Régional, rue Desprez Gratuit, réservation obligatoire : bit.ly/resaAMAH ou 03 22 22 58 90

#### En live! Les temples du commerce

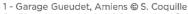
Rejoignez-nous sur les réseaux pour une présentation croisée des Nouvelles Galeries d'Amiens et Saint-Quentin. Quand l'architecture Art déco devient un écrin pour le commerce !

Mardi 18 mai à 18h

Où: Facebook @Printemps de l'Art déco







<sup>2 -</sup> Cimetière de la Madeleine, Amiens © S. Crampon

### **ARRAS**

### Visite guidée « Arras, les rues Ernestale et Saint-Aubert : aux prémices d'une ville moderne »

Venez découvrir comment les destructions liées à la Première Guerre mondiale, conjuguées au projet d'aménagement urbain des années 1920, offrent aujourd'hui dans les rues Ernestale et Saint-Aubert l'un des plus importants patrimoines Art déco de la ville.

#### Dimanche 11 avril à 10h30 et 11h (45 minutes)

Rdv: Place du Théâtre, Arras.

Tarifs: TP 6€ - TR 3.50€. Gratuit - de 6 ans

#### Visite « La reconstruction de la ville de Bapaume »

Une visite pour découvrir le patrimoine reconstruit de la ville de Bapaume, de l'Hôtel de Ville à l'église Saint-Nicolas, en passant par les maisons de la rue commerçante.

#### Samedi 17 avril à 14h30 et 15h30 (45 minutes)

Rdv : Parvis de l'Hôtel de Ville de Bapaume, Place Faidherbe

Tarifs: TP 6€ - TR 3.50€. Gratuit moins de 6 ans

#### Le parc du château d'Hendecourt-les-Cagnicourt

Flânez dans les allées du parc dessiné par Édouard Redon, l'un des plus grands paysagistes du début du 20ème siècle, et découvrez la façade du château reconstruit au lendemain de la Première Guerre mondiale.

#### Samedi 29 mai à 10h30 et 11h30

Rdv: 16, rue du Mont à l'entrée du Parc du Château

d'Hendecourt-Lès-Cagnicourt (62182)

Tarifs: TP 6€ - TR 3.50€. Gratuit moins de 6 ans.

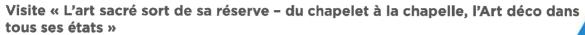
#### L'église Saint-Pierre de Wailly

L'harmonie de cette belle église est le fruit d'un équilibre entre son architecture néoclassique teintée de modernité et son mobilier Art déco remarquablement conservé. Le souvenir des Zouaves et Tirailleurs sacrifiés le 25 septembre 1915 renforce l'émotion qui se dégage des lieux.

#### Samedi 24 avril à 10h30 et 11h30 (45 minutes)

**Rdv :** sur le parvis de l'église de Wailly (62217) **Tarifs :** TP 6€ - TR 3.50€. Gratuit moins de 6 ans

## > 0 0 0 0 0 0 0



Avez-vous déjà remarqué que les objets qui ornent nos églises suivent également les codes des différents mouvements artistiques ? Vêtements liturgiques, orfèvrerie, mobilier, cet art sacré de la première moitié du 20ème siècle vous est présenté à travers une visite commentée, dans un lieu luimême témoin de la période de la Reconstruction.

Sur rendez-vous les samedis 22 et 29 mai à 14h et 15h30 (1h)

Renseignements et réservations : info@eglisesouvertes.fr / 03 21 21 40

Dluc do r

Plus de renseignements : <a href="https://openchurches.eu/fr/edifices/cha-pelle-trinite-arras-ndf">https://openchurches.eu/fr/edifices/cha-pelle-trinite-arras-ndf</a>

Rdv : chapelle de la Sainte-Trinité, 101 bis rue d'Amiens à Arras (entrée

par le 103)

Tarif: participation libre

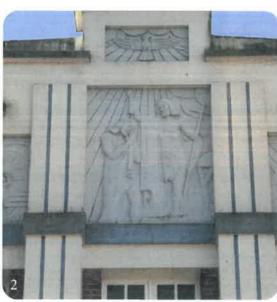
Visites mises en place par l'association Églises Ouvertes Nord de France En collaboration avec la Commission d'art sacré d'Arras et le CAOA du département

Coordonnées complètes : association Églises Ouvertes Nord de France - 103 rue d'Amiens, 62000 ARRAS - info@eglisesouvertes.fr - 03 21 21 40 08

Site internet : eglisesouvertes.eu

Réseaux sociaux : Facebook / Instagram / Youtube





<sup>1 -</sup> Château d'Hendecourt-les-Cagnicourt © M. et Mme Topart de Moriame

<sup>2 -</sup> Collège Saint-Jean de Bapaume © Office de Tourisme Arras Pays d'Artois

### BÉTHUNE-BRUAY

#### Visite guidée « Béthune Art déco »

Après les terribles bombardements de 1918, Béthune devient un vaste chantier. Les architectes optent pour un savant mélange entre tradition et modernité, un choix audacieux qui fait aujourd'hui toute l'identité de la ville! En visite guidée, abordez deux facettes différentes de la Reconstruction béthunoise: Les grands chantiers du centre-ville et/ou l'habitat Art déco dans le quartier de la gare.

#### Samedis 17 et 24 avril

- Les grands chantiers du centre-ville : le samedi de 14h30 à 15h30
- L'habitat Art déco dans le quartier de la gare : le samedi

Rdv: Office de tourisme, 3 rue Aristide Briand, Béthune

Tarif: nous consulter

#### Après-midi thématique « L'art verrier à Lillers et Isbergues »

Venez partager un après-midi de découverte sur la thématique du vitrail à Lillers et Isbergues.

- L'art verrier à Isbergues :

Votre guide vous ouvre la porte de la chapelle Saint-Éloi à Isbergues, bâtie en 1936. Une fois passé le portail Art déco dédié à Saint-Éloi, saint patron des ouvriers ayant travail-lé pour la Société des Aciéries, découvrez à l'intérieur de remarquables vitraux ainsi qu'un tympan sculpté évoquant le passé industriel de la ville. La visite de la chapelle vous donne ensuite un droit d'entrée dans les ateliers verriers Mailloche and Co, situés à quelques rues de là. Julie Decriem, artiste verrière, vous fait découvrir son travail et ses réalisations.

- L'art verrier à Lillers :

Votre guide vous ouvre les portes de 2 sites emblématiques de l'Art déco à Lillers : l'hôtel de ville et la collégiale. Venez contempler le travail des artistes vitraillistes qui ont œuvré pour la reconstruction de la ville, en utilisant la lumière et les motifs géométriques qui caractérisent si bien l'Art déco.

#### Dimanche 25 avril

- À Isbergues : 14h à 14h30 - De 14h30 à 15h - De 15h30 à 16h - De 16h à 16h30 - De 17h à 17h30 - De 17h30 à 18h. La visite de la chapelle dure 30 min ; puis rendez-vous à l'atelier Mailloche and Co pour une visite de 30 min en compagnie de l'artiste verrière.

- À Lillers : de 14h à 15h - De 15h30 à 16h30 - De 17h à 18h

#### Rdv :

- À Isbergues : chapelle Saint-Eloi, rue Léon Blum à Isbergues
- À Lillers : Office de tourisme, 4 place Roger Salengro à Lillers

Tarif: nous consulter

Visite guidée « Mobilier et objets Art déco : une histoire de famille » Dans les greniers se cachent parfois de véritables trésors de famille, soigneusement conservés dans l'attente d'être dépoussiérés. Hélène et son mari exposent dans leurs chambres d'hôtes leurs trouvailles dont le style Art déco mise sur l'élégance. Poussez la porte de cette ferme flamande et découvrez l'histoire de ces objets, pour la plupart en bois, qui ont traversé les décennies.

Dimanche 2 mai de 10h30 à 11h30 - De 14h à 15h - De 15h30 à 16h30-De 17h à 18h

Rdv: la ferme Les Caperies, 106 rue des Charbonniers à Richebourg

Tarif: nous consulter

000000

### Portes ouvertes « Le mobilier Art déco de l'église Saint-Laurent de Richebourg »

L'association Mémoire et traditions en bas-pays vous fait découvrir l'une des premières églises reconstruite après la Première Guerre mondiale, l'église Saint-Laurent de Richebourg. Son mobilier et son autel de style Art déco sont à découvrir gratuitement lors de cette porte ouverte. Un livret pour une visite en toute autonomie est également disponible sur place. Dimanche 2 mai de 14h à 18h

Rdv : Église Saint-Laurent, place du Général de Gaulle à Richebourg

Entrée libre

#### Visite guidée « À bicyclette : Bruay Art déco »

Enfourchez votre vélo ou votre trottinette électrique et suivez votre guide pour une découverte alliant balade, convivialité et patrimoine. Au détour des chemins, traversez la ville et faites halte pour lever les yeux sur les trésors Art déco de Bruay-La-Buissière. Conseillé à partir de 10 ans - Vélo non fourni - Prévoir une tenue décontractée et une bouteille d'eau - Accueil café au départ du Stade-Parc offert par la Ville de Bruay-La-Buissière

Dimanche 9 mai de 10h à 12h

Rdv: Rendez-vous au Stade-Parc, rue Augustin Caron à

Bruay-La-Buissière **Tarif:** nous consulter

### 

### Visite guidée « Le stade-parc et la piscine Art déco de Bruay-La-Buissière »

Dans les années 1930, on voit apparaître un certain nombre d'équipements publics dédiés aux pratiques sportives et aux loisirs. C'est dans ce contexte qu'est imaginé à Bruay un ensemble dédié au bien-être des mineurs et de leurs familles : un stade-parc et une piscine de plein air bâtis dans un style Art déco tardif. Votre guide vous fait traverser les allées du parc avec ses arbres aux essences variées et vous propose un aperçu sur la piscine depuis la passerelle panoramique.

Dimanche 9 mai de 11h à 12h - De 14h à 15h - De 15h30 à 16h30

Rdv: Stade-Parc, rue Augustin Caron à Bruay-La-Buissière.

Tarif: nous consulter

#### Visite-lecture « L'Art déco en territoire minier »

Découvrez le travail de restauration et le soin apporté à la salle des fêtes d'Haillicourt qui a aujourd'hui retrouvé ses décors et son élégance des années 1930. Puis laissez-vous transportez par les textes et l'émotion transmise par la compagnie Les Artisans lors d'une lecture emplie d'émotions. Dans la pénombre, les mots et les anecdotes vous font revivre l'épopée minière du territoire. Partagez ensuite un moment de convivialité et d'échanges avec les comédiens. Par la compagnie de théâtre Les Artisans.

Vendredi 30 avril de 18h30 à 20h

Rdv: Salle des fêtes, rue de Bir Hakeim à Haillicourt

Tarif: nous consulter





#### Visite-atelier vitrail

C'est un moment rare qui vous attend, l'occasion de travailler le verre lors d'un atelier fusing en compagnie d'une artiste verrière du territoire. Découvrez comment le vitrail a fait partie intégrante de la reconstruction Art déco d'après-guerre puis partez en atelier pour créer votre suspension personnalisée.

Dimanche 25 avril de 9h30 à 12h Rdy : Hôtel de ville de Lillers

Tarif: nous consulter

#### Jeu-goûter « La vie secrète des objets Art déco »

Découvrez avec vos enfants, nichés dans les combles d'une ferme flamande encore en activité, des objets Art déco qui témoignent d'une histoire familiale et de l'époque appelée « Années folles ». Service à café, vase, chaise, horloge, miroir... vous livreront tous leurs secrets. En compagnie de la propriétaire des lieux et d'un guide de l'office de tourisme, jouez et apprenez à reconnaître les motifs Art déco typiques de ce courant et profitez ensuite d'un goûter et d'une visite de la ferme pour y voir les animaux.

De 6 à 12 ans

Mercredi 5 mai de 14h à 16h30

Rdv: la ferme Les Caperies, 106 rue des Charbonniers à Richebourg

Tarif: nous consulter



# BOULOGNE-SUR-MER

#### Flânerie Art déco

Découvrez la riche histoire de l'Art déco à Boulogne-sur-Mer en compagnie d'un guide conférencier.

## Samedi 17 avril à 15h (1h00)

**Rdv:** devant le monument aux morts, boulevard Eurvin, Boulogne-sur-Mer

Gratuit, inscriptions au 03 91 90 02 95

## Le quartier Art déco de Beaurepaire

Partez à la découverte des façades Art déco du quartier Beaurepaire de Boulogne-sur-Mer.

## Dimanche 18 avril à 15h (1h00)

**Rdv :** 12 rue Émile Lemaitre, Boulogne-sur-Mer Gratuit, inscriptions au 03 91 90 02 95

## Conférence « Jules Leleu, 50 ans d'art déco 1920-1970 » par Élodie Couécou, historienne de l'art.

Cette conférence vous entraînera dans la passionnante histoire de ce boulonnais, chantre du style Art déco.

## Samedi 17 avril à 16h (1h00)

**Rdv :** Villa Huguet, 115 boulevard Eurvin, Boulogne-sur-Mer Gratuit, jauge limitée. Réservations au 03 91 90 02 95

## Livret enfant « Les explorateurs Art déco »

Muni de ton livret, pars à la découverte de la ville et de ses trésors Art déco. Béton, fer forgé, motifs géométriques n'auront plus de secrets pour toi !

#### À partir du 6 avril

Livrets disponibles en Mairie, à la crypte, au Musée, à l'Office de Tourisme et à la Villa Huguet Gratuit

## La Microfolie spéciale Art déco

Rendez-vous au Carré Sam pour découvrir le dispositif de la Microfolie et en apprendre plus sur le style Art déco!

### Dimanche 18 avril de 14h30 à 17h

**Rdv :** Carré Sam, place d'Argentine, Boulogne-sur-Mer Gratuit, jauge limitée. Réservations au 03 91 90 02 95

<sup>1 -</sup> Rue de Beaurepaire © Ville de Boulogne-sur-Mer

<sup>2 -</sup> Rue Louis Bègue © Ville de Boulogne-sur-Mer

# **CAMBRÉSIS**

## Visite guidée « Cambrai, entre Art déco et régionalisme »

Ville martyre, Cambrai doit organiser dès 1919 la reconstruction de son centre-ville dévasté. Découvrez son « plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension » proposé par l'architecte Pierre Leprince-Ringuet. Il modernise la ville, tout en multipliant les références au passé régional.

## Dimanche 18 avril à 14h30 et 16h30 (1h30)

**Rdv :** Hôtel de ville de Cambrai, place Aristide-Briand Gratuit. Réservation indispensable au 03 27 78 36 15

## L'ancienne Chambre de commerce et d'industrie

Construit après les ravages de la Grande Guerre, l'hôtel consulaire, vitrine de la vie économique cambrésienne, recèle des trésors d'architecture des années 1920. Mosaïques, vitraux, ferronneries et mobilier Art déco vous plongent au cœur des Années folles.

## Dimanche 16 mai à 14h30, 15h30, 16h30 (1h)

**Rdv :** devant l'ancienne CCI, place de la République à Cambrai Gratuit. Réservation indispensable au 03 27 78 36 15

### Le Théâtre de Cambrai, un écrin Art déco

Construite dans les années 1920 et rénovée en 2003, la salle de spectacle offre, au sein d'un écrin architectural ancien, des décors Art déco et contemporains insoupçonnés.

### Dimanche 30 mai à 14h30, 15h30, 16h30 (1h)

Rdv: place Jean-Moulin à Cambrai

Gratuit. Réservation indispensable au 03 27 78 36 15

## Quand l'Art déco réenchante le patrimoine caudrésien

Sous ses luxueuses étoffes de Dentelles, Caudry vous dévoile un patrimoine Art déco surprenant. Des lieux de vie, des espaces de loisirs aussi tels que l'ancienne piscine découverte, offriront à vos yeux une déclinaison, de formes et de belles histoires le temps de ce circuit pédestre.

## Samedi 22 mai à 14h30 (1h30)

**Rdv :** Monument aux morts de Caudry, à l'angle de la rue Aristide-Briand et de la rue de Saint-Quentin

**Tarif**: TP 7€ - TR 5€, Gratuit pour les moins de 6 ans

Réservation obligatoire au 03 27 78 36 15 - contact@tourisme-cambresis.fr - billetterie en ligne

# 000000000

## Dentelles et paillettes des Années folles

Après une démonstration de rebrodage (application de paillettes) sur des dentelles de style Art déco, notre médiatrice vous plongera dans les Années folles et l'univers de Gatsby le Magnifique par la présentation des dentelles de Caudry utilisées pour les costumes du film de Baz Lurhmann. Les échantillons originaux de ces étoffes ont été sortis des réserves pour l'occasion.

## Jeudis 6, 20 et 27 mai à 15h30 (45 minutes)

**Rdv**: Musée des Dentelles et Broderies, Place des Mantilles à Caudry **Tarif**: (droit d'entrée) 3€ - Gratuit moins de 16 ans. Réservation

obligatoire: 03 27 76 29 77

## Mon accessoire de mode des Années folles

Venez participer à un atelier convivial! Nous réaliserons ensemble un bandeau rehaussé de dentelle Leavers.

Atelier couture pour adultes.

## Lundi 17 mai à 18h (2h)

**Rdv :** Musée des Dentelles et Broderies, Place des Mantilles à Caudry **Tarif :** (droit d'entrée) 3€. Réservation obligatoire : 03 27 76 29 77

## Motif de dentelle, mon bijou Art déco

En t'inspirant des motifs Art déco de la dentelle Leavers, viens créer ton propre bijou en dentelle.

Pour adolescents à partir de 12 ans.

## Mercredi 19 mai à 14h30 (2h)

Rdv: Musée des Dentelles et Broderies, Place des Mantilles à Caudry Tarif: (droit d'entrée) 3€. Réservation obligatoire: 03 27 76 29 77



# ) 0 0 0 0 0 0 0

## Headband inspiré des Années folles

Viens réaliser un headband digne des Années folles, customisé avec des dentelles, des perles, des plumes et des paillettes.

Pour les enfants de 6 à 12 ans.

## Mercredi 12 mai à 14h (2h)

**Rdv :** Musée des Dentelles et Broderies, Place des Mantilles à Caudry **Tarif :** (droit d'entrée) 3€. Réservation obligatoire : 03 27 76 29 77

#### Kitludik Mosaïka

Viens récupérer ton kitludik au Labo, puis réalise chez toi une activité sur les mosaïques Art déco. Ton kitludik te permet de comprendre la technique de la mosaïque et de t'essayer à cet art florissant dans les Années folles.

À partir de 8 ans, avec l'aide d'un adulte

## Du samedi 24 avril au dimanche 9 mai

Rdv: Le Labo, 2 rue Louis Renard à Cambrai

Gratuit. Nombre limité.

## Plouf splash dans le grand bain

Et si vous piquiez une tête à distance dans l'ancienne piscine découverte de Caudry ? Une guide conférencière vous narrera l'histoire de ce lieu de vie et de loisirs qui lui rappelle bien des souvenirs d'enfance.

Podcast, Avril-Mai, 5 min

Où: facebook.com/cambraitourisme, www.tourisme-cambresis.fr



## DOUAISIS

## Coup de projecteur : à l'Homme de Fer

Boutique emblématique de Douai, venez découvrir cet immeuble de la Reconstruction, mêlant Art déco et régionalisme...

## Vendredis 2 avril et 14 mai à 17h (1h)

Rdv: Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, Douai

**Tarifs:** TP: 5 € - TR: 3,5 €

## Coup de projecteur : Quartier de la Clochette

Laissez-vous subjuguer par la beauté de la Clochette, cité minière inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, haut-lieu de la communauté polonaise. Créée entre 1925 et 1927 pour accueillir les travailleurs immigrés de la Fosse Gayant, elle dispose aujourd'hui de ravissants jardins, de façades aux briques décorées, de porches en demi-lune et toitures pittoresques...

## Dimanche 11 avril à 15h30 (1h)

Rdv: Parvis de l'église - place Jean-Paul II à Waziers.

**Tarifs:** TP: 5 € - TR: 3,5 €

## Échappées vélo Art déco

Faites un bond dans les années 1920/1930 pour découvrir les richesses du patrimoine Art déco de Sin-Le-Noble et de Waziers. L'Art déco se décline sous toutes ses formes dans ces villes largement redessinées après la Première Guerre mondiale. Box gourmande locale incluse.

## Dimanches 18 avril et 23 mai à 10h (2h30)

Samedi 1er mai à 10h (2h30)

Rdv: Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, Douai

Tarifs: TP: 17 € - TR: 13 €

## Coup de projecteur : le Furet du Nord

L'ancien immeuble « Treca » a fait peau neuve et accueille désormais le Furet du Nord. Découvrez ce lieu inspiré des magasins parisiens des années 20, avec son magnifique escalier en fer forgé entre autres...

## Vendredis 30 avril et 21 mai à 17h (1h)

Rdv: Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, Douai

**Tarifs:** TP: 5 € - TR: 3,5 €

## Ouvrez l'œil sur les détails Art déco!

000000

Parfois, il est inutile de voyager dans le temps pour se replonger dans les années folles et le style Art déco du début du 20ème siècle. À Douai, il suffit juste... de déambuler dans les rues, d'observer et de lever les yeux! Apprenez à reconnaître au premier coup d'œil l'architecture et les motifs Art déco!

## Dimanches 4 avril et 2 mai à 15h30 (2h)

Rdv: Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, Douai

**Tarifs:** TP: 7 € - TR: 5 €

## Le quartier Abbaye des Prés et ses villas

François, Martine ou encore Charles? Des prénoms qui ont donné une personnalité à des villas remarquables de ce quartier résidentiel de l'entre-deux guerres de cette rue douaisienne pas comme les autres.

## Samedi 24 avril à 15h30 (1h)

Rdv: Photothèque A. Boutique, 191 rue Saint-Albin, Douai

**Tarifs :** TP : 7 € - TR: 5 €

## Place Carnot : la richesse de l'Art déco

Entre deux guerres, la ville s'embellit de beaux immeubles Art déco. Les décors géométriques et stylisés ainsi que les bow-windows de cet immeuble, imposant vaisseau donnant sur la place Carnot, témoignent de cette période. Samedi 15 mai à 15h30 (1h30)

Rdv: Douaisis Tourisme, 70 Place d'Armes, Douai

**Tarifs:** TP: 7 € - TR: 5 €

## Années 30 : Renaissance d'Auby, l'Art déco dans une ville industrielle

Depuis le kiosque Art déco inauguré en 1923, nous retraçons le quotidien des femmes et des hommes qui ont travaillé dans de grandes sociétés à Auby, ville industrielle et minière. Après la guerre 14-18, ils reconstruisent les bâtiments détruits et édifient une nouvelle école Art déco en 1936. C'est la renaissance d'Auby...

#### Dimanche 16 mai à 15h30 (2h)

Rdv: Place de la République, Auby

**Tarifs:** TP: 7 € - TR: 5 €

#### Arleux Art déco

Arleux a accueilli des activités industrielles comme une verrerie, une briqueterie, une brasserie, stoppées lors des destructions liées à la Première Guerre. La Reconstruction débute dès 1920, et se caractérise par un style régionaliste ponctué d'éléments Art déco. À partir d'archives et de plans exposés dans l'ancien moulin, vous parcourez les rues à la découverte de grands noms d'architectes comme Henri Sirot ou Peckre.

## Dimanche 23 mai à 15h30 (2h)

Rdv : devant la Mairie - place Charles de Gaulle à Arleux

**Tarifs:** TP: 7 € - TR: 5 €

# 00000000

## Atelier à emporter - Fabrication de bijoux Art déco

Avec l'aide de passionnées, réalisez vos propres bijoux 100 % uniques aux motifs Art déco typiques du Douaisis. Achetez votre kit à l'Office de tourisme, on vous donne rendez-vous lors d'une vidéo live pour les réaliser ensemble.

En vente auprès de Douaisis Tourisme.

Tarif: nous consulter

## Atelier à emporter - Fabrication de dessous de verre Art déco

Réalisez vos dessous de verre en mosaïque grâce aux exemples de décors de l'église Notre-Dame-des-Mineurs, une église construite à la Clochette par la Compagnie des Mines d'Aniche. Achetez votre kit à l'Office de tourisme, on vous donne rendez-vous lors d'une vidéo live pour les réaliser ensemble.

En vente auprès de Douaisis Tourisme.

Tarif: nous consulter

## **Concert Swing symphonique**

L'Orchestre de Douai rend hommage à Michel Warlop, cette étoile filante du jazz. Âgé de 17 ans en 1928, il est lauréat de tous les premiers prix de conservatoire de violon et de direction d'orchestre. Aux dires des spécialistes, il est l'un des grands violonistes du 20ème siècle. Les rencontres de son violon et de la guitare de Django Reinhardt seront des grands moments du jazz français. Alors, tenez-vous prêts, ça va swinguer!

#### Dimanche 23 mai à 16h

Rdv: 87 rue de la Fonderie, Douai

**Tarifs:** TP: 24 € - TR: 9 €





<sup>1-</sup> Abbaye des Prés, Douai © AD Langlet

<sup>2 -</sup> Notre-Dame-des-Mineurs, Waziers © Douaisis Tourisme

## LAMBERSART

Promenade Art déco : quartiers Canteleu et Champ de Courses

Le style Art déco nous mènera des avenues de Soubise et du Colysée aux avenues de l'Amiral Courbet et Groulois, ainsi qu'en bas de l'avenue de l'Hippodrome. Villas, maisons de ville et immeubles au programme.

Dimanche 28 mars, 10h-12h et 15h-17h

Rdv: donné à la réservation

Tarif: 3€

## Promenade Art déco : quartiers Bourg-Mairie

Le style Art déco nous mènera du haut de l'avenue de l'Hippodrome et sa villa Sdez inscrite aux Monuments Historiques, à l'avenue de Verdun et l'expo « Art déco à Lambersart », la rue Volta puis l'avenue Clemenceau.

Dimanche 11 avril, 10h-12h et 15h-17h

Rdv: donné à la réservation

Tarif: 3€

## Promenade Art déco : quartier du Canon d'or

Le style Art déco nous mènera de la cité mutualiste et sa clinique aux avenues de la République, Leclerc, Marceau, Doumer jusqu'à la maison Lecomte inscrite aux Monuments Historiques, avenue Bailly-Ducroquet.

Dimanche 18 avril, 10h-12h et 15h-17h

Rdy: donné à la réservation

Tarif: 3€

## Promenade Art déco à vélo

Le style Art déco régional des années 1920-1950 à Lambersart vous emmènera de villas en maisons de ville et immeubles aux briquettes de parement et béton, agrémentés de vitraux et ferronneries magnifiques.

Dimanche 30 mai, 10h-12h et 15h-17h

Rdv: donné à la réservation

Tarif: 3€

#### Atelier Artisanat et Métiers d'Art

Le collectif « Lambersart Artisanat & Métiers d'Art » présente le savoir-faire et l'univers de trois de ses artisans. L'atelier du potier-céramiste Didier Descamps qui travaille la porcelaine et le grès au four à gaz ouvre ses portes. Il accueille « Mathéaxe » (bijoux en macramé et pierres grâce à une technique de tissage du 13ème siècle) et « Louilde by Rose » (articles pourenfants faits-main et personnalisables).

Du vendredi 9 au dimanche 11 avril, de 11h à 19h

Rdv: 41 rue Vaillant (atelier de potier)

Entrée libre

# ) 0 0 0 0 0 0 0

## Exposition photographique « Art déco à Lambersart »

L'Art déco suit deux courants, bien représentés à Lambersart. Il hérite d'abord d'une tradition du beau, reconnaissable à ses formes géométriques. Puis il rompt par ses volumes modernes, grâce au béton économique et fonctionnel. 20 photographies montrent un panel de notre patrimoine Art déco.

## Du 26 mars au 26 septembre 2021

Rdv: avenue de Verdun, côté parc des Charmettes

Vous pourrez prolonger cette exposition sur www.lambersart.fr et par QR-codes à flasher sur les panneaux de l'exposition.



# LENS-LIÉVIN

### Visite Essentielle « L'Art déco à Lens »

45 minutes pour découvrir l'essentiel de l'Art déco à Lens. Les guides de l'Office de Tourisme vous dévoilent les secrets des façades du centre-ville avant de terminer par la seule gare Art déco du Nord et du Pas-de-Calais.

## Du mercredi au dimanche, de 15h30 à 16h15

Rdv: Lens-Liévin Tourisme, 16 Place Jean Jaurès à Lens

Tarifs: 4€, 3€, gratuit

## Les Grands Bureaux, joyau Art déco

Une journée de visites dédiées à un bâtiment unique abritant du mobilier d'artistes majeurs de l'Art déco tels que Daum ou Majorelle. Du jardin à la française aux anciennes salles de bals, découvrez l'étage Prestige composé de salles aux luminaires impressionnants. Une véritable plongée dans les années 30, quand le patrimoine minier s'appuyait sur l'Art déco pour afficher sa puissance.

## Samedi 10 avril à 10h, 14h et 16h (1h30)

Rdv: Entrée du jardin public de Lens, Avenue Élie Reumaux à Lens

**Tarifs:** 8€, 6€, gratuit pour les moins de 6 ans

## L'Art déco en campagne

Le bus de l'Art déco vous emmène sur les collines de l'Artois à la découverte des églises de la Reconstruction. Une manière originale d'appréhender le travail des grands noms de l'Art déco : Francis Chigot, Louis Leglise, Henri-Marcel Magne ou encore Paul Decaux.

#### Samedi 15 mai de 14h30 à 17h (2h30 environ)

Rdv: Lens-Liévin Tourisme, 16 Place Jean Jaurès à Lens

Tarifs: 12€, 9€, gratuit pour les moins de 6 ans

#### Parcours Art déco

Le livret Parcours, architectures du centre-ville vous propose une visite libre du centre-ville de Lens pour partir à la découverte du centre-ville et son architecture Art déco. Livret disponible à l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, au point Info Tourisme du Louvre-Lens et sur <a href="https://vpah-hauts-de-france.fr/">https://vpah-hauts-de-france.fr/</a>

Gratuit, parcours libre

### Atelier « Fais tes bijoux Art déco »

Caroline Leroy vous propose de réaliser votre propre joyau Art déco. Vous choisissez votre bijou, les couleurs, les matériaux et une fois assemblé celui-ci viendra compléter vos plus belles parures.

L'atelier se déroule à l'Office de Tourisme si la situation le permet, sinon en visioconférence après avoir récupéré votre kit d'assemblage en click and collect.

À partir de 8 ans

## Samedis 17 avril et 29 mai à 14h30 (1h30)

Rdv: Lens-Liévin Tourisme, 16 Place Jean Jaurès à Lens

Tarif: 20€

## Livret-jeu « Les petits explorateurs »

Partez à la découverte du centre-ville de Lens en s'amusant avec un carnet de jeux spécialement conçu pour les enfants, une manière ludique de s'initier à l'architecture.

À partir de 6 ans Durée 1h environ

Livret disponible à l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, au point Info Tourisme du Louvre-Lens et sur https://vpah-hauts-de-france.fr/

Gratuit, parcours libre

## En live! l'art déco entre en gare

Rejoignez-nous sur les réseaux pour découvrir les gares Art déco de Saint-Quentin et Lens, notamment à travers l'oeuvre d'Auguste Labouret. Une véritable immersion au cœur de gares historiques et symboliques des années 20.

Mardi 20 avril à 18h

Où: Facebook @Printemps de l'Art déco

## Projection du film Stan et Ollie et mini-conférence Art déco

Dans le cadre d'une rétrospective Laurel et Hardy du 12 au 18 mai, et du Printemps de l'Art déco, le cinéma le Familia, la médiatrice cinéma de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin vous proposent la projection du film Stan et Ollie. Avant de découvrir le film, des clés de lecture de l'Art déco vous seront données pour mieux décrypter l'architecture présente dans le film.

## Lundi 17 mai à 20h (2h30)

Rdv: cinéma le Familia, rue Edouard Depret à Avion

Tarifs : résident 2,5€, non-résident 3,55€ (renseignements et réservation : cinéma le

Familia 03.21.67.01.66)

## Projection du film Ghostbuster (1984) et mini-conférence Art déco

La Ville de Sains-en-Gohelle, la médiatrice cinéma de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin vous proposent la projection du film Ghostbuster (1984). Avant de découvrir le film, des clés de lecture de l'Art déco vous seront données pour mieux décrypter l'architecture présente dans le film et sur le site de la projection.

#### Samedi 24 avril à 16h (2h30)

**Rdv :** ancienne église Sainte-Marguerite, Place de la Marne à Sains-en-Gohelle Gratuit (renseignements et réservation : Mairie de Sains-en-Gohelle 03.21.44.94.00)



## PAYS PICARD

## Visite guidée « Chauny Art déco »

Découvrez ou redécouvrez le charme des constructions Art déco de la ville, le temps d'une balade guidée.

## Samedi 3 avril, de 14h à 17h

Rdv: Place du marché couvert, Chauny

Gratuit

## L'église Saint-Martin de Chauny

Venez admirer les richesses de cet édifice, symboliquement l'une des premières reconstructions à Chauny après la Grande Guerre.

#### Samedi 1er mai à 14h

Rdv: Église Saint-Martin, 3 rue des Moinets, Chauny

Gratuit

## L'Art déco, le sacré à la campagne : l'église Saint-Hilaire de Montbavin

Faites partie des chanceux pour l'ouverture exceptionnelle de cet édifice! Une visite architecturale en compagnie de votre guide vous permettra également d'observer un magnifique panorama sur les Monts du Laonnois.

#### Samedi 8 mai de 10h à 12h

Rdv: Église Saint-Hilaire, 1 rue des Jardinets, Montbavin

Gratuit

### L'Église Saint-Martin de Bichancourt

Partez à la découverte de l'une des plus belles églises Art déco du territoire! Réalisation de l'architecte Charles Luciani et du maître décorateur Louis Mazetier, vous découvrirez les magnifiques fresques ornant les murs intérieurs de l'édifice, qui forment un décor des plus importants en surface réalisés en France.

#### Samedi 15 mai à 14h

Rdv: Église Saint-Martin, 6 rue de l'Église à Bichancourt.

Gratuit

#### La Mairie de Fargniers et la Place Carnégie

Tout ce que vous devriez savoir sur ce style emblématique Art déco, suivi d'une visite guidée de la Mairie et de la Place Carnégie, classée à l'inventaire des Monuments Historiques.

#### Dimanche 23 mai à 15h

Rdv : Place Carnégie de Fargniers, Tergnier

# 0000000

## Conférence « Les vitraux du Souvenir »

Après la Grande Guerre, la reconnaissance envers les soldats morts pour la France s'est exprimée par l'érection de monuments de pierre mais aussi par la pose, dans certaines églises, de verrières commémoratives. Cette conférence vous permettra de découvrir ces verrières où se mêlent de surprenants symboles religieux et patriotiques.

## Samedi 10 avril à 17h30

**Rdv :** Salle des Mariages de l'Hôtel de ville, Place Paul Doumer à Tergnier Gratuit

## Conférence « Églises et clochers, Art déco de la Reconstruction »

Venez à la rencontre d'Éric Boutigny! Cet autodidacte et passionné d'architecture Art déco vous plongera dans les trésors des églises de la Reconstruction du territoire.

**Vendredi 23 avril à 18h30** à l'église de la Très-Sainte-Vierge de Fargniers à Tergnier

**Vendredi 7 mai à 18h30** à la Salle polyvalente de Brancourt-en-Laonnois, accès voie communale de la croix blanche. Gratuit

## Atelier Mosaïque

Durant cette journée en immersion dans la peau d'un mosaïste, laissez libre cours à votre imagination sur les conseils de Nathalie Labarre et repartez avec votre chef d'œuvre.

## Dimanche 30 mai de 9h à 17h

**Rdv :** Halle du marché couvert, Chauny Gratuit

#### Visite jeune public « L'Art Déco pour les enfants »

Partez en famille sur les traces de l'Art Déco! Cette découverte ludique vous fera lever la tête pour découvrir ce style si particulier.

À partir de 5 ans

Mercredi 28 avril à 14h30 Mercredi 5 mai à 14h30

Rdv : Place Carnégie de Fargniers à Tergnier.

Gratuit





<sup>1 -</sup> Église Notre-Dame de Chauny © É. Boutigny

<sup>2 -</sup> Halle aux poissons de Chauny © Anne Richard

## SAINT-QUENTIN

Lancement de l'évènement Printemps de l'Art déco avec la présentaion de l'exposition « Objectifs Art déco », le vendredi 2 avril, relayé sur les réseaux sociaux. Pour la découvrir, rendez-vous sur les grilles de l'Hôtel de Ville et du Palais de Fervaques!

Promenade Art déco: du Cinéma « le Casino » au Passage Supérieur

Parcourez le Faubourg d'Isle en compagnie d'un guide, découvrez l'histoire du cinéma à Saint-Quentin devant la façade tout juste restaurée du Casino, et explorez le guartier de la Gare.

Samedis 3 et 17 avril, 15 et 29 mai à 14h30

Dimanches 11 et 25 avril, 2, 9 et 23 mai à 14h30

Mercredis 28 avril et 5 mai à 14h30

Rdv: Place Carnot, parvis Saint-Éloi

Gratuit, Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

Promenade Art déco : de la rue Victor Basch à la Maison du Peuple

Parcourez le centre-ville et admirez la richesse Art déco des rues saint-quentinoises, autour de la rue Émile-Zola, et des étonnantes façades de la rue Faidherbe.

Samedis 3 et 24 avril, et 22 mai à 14h30

Dimanches 18 avril, 16 et 30 mai à 14h30

Mercredi 5 mai à 14h30

Vendredi 14 mai à 14h30

Rdv: Office de Tourisme, 3 rue Émile Zola

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

### Promenade Art déco : de l'Hôtel de ville à la rue de la Sous-Préfecture

Explorez le quartier entre l'Hôtel de Ville et les Champs-Élysées, et levez les yeux vers les détails Art déco de ces façades exceptionnelles, parmi les plus belles du centre-ville!

Samedis 10 et 24 avril, 15 et 29 mai à 14h30

Dimanches 11 et 18 avril, 9 et 23 mai à 14h30

Mercredi 28 avril à 14h30

Rdv: devant l'Hôtel de Ville

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

### Promenade Art déco : de la criée municipale à la rue Victor Basch

En compagnie d'un guide, arpentez les rues du centre-ville, découvrez l'histoire de la Criée municipale et révisez les éléments caractéristiques de l'Art déco!

Samedis 10 et 17 avril, et 22 mai à 14h30

Dimanches 25 avril. 2, 16 et 30 mai à 14h30

Vendredi 14 mai à 14h30

Rdv: 3 rue du Petit Origny (Criée Municipale)

Gratuit, Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

## Atelier enfant : l'apprenti mosaïste

Réservez votre kit mosaïque pour réaliser une œuvre à la maison, avec l'aide d'un adulte, et envoyez-nous les photos de vos créations!

Kit à récupérer à l'Office de Tourisme, 3 rue Émile Zola.

De 7 à 12 ans

#### Du lundi 26 avril au dimanche 9 mai

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

## Visite insolite « Art déco, art funéraire »

En compagnie d'un guide, explorez l'histoire locale et l'influence Art déco du patrimoine funéraire au Cimetière Nord. Visite proposée dans le cadre du Printemps des cimetières, une initiative de Patrimoine Aurhalpin.

### Samedi 22 mai à 14h30 et à 16h

Rdv: devant le Cimetière Nord, 110 bis rue Pompidou

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

## En live! L'Art déco entre en gare

Rejoignez-nous sur les réseaux pour découvrir les gares Art déco de Saint-Quentin et Lens et notamment à travers l'oeuvre d'Auguste Labouret. Une véritable immersion au cœur de gares historiques et symboliques des années 20.

#### Mardi 20 avril à 18h

Où: Facebook @Printemps de l'Art déco

## En live! Les temples du commerce

Rejoignez-nous sur les réseaux pour une présentation croisée des Nouvelles Galeries d'Amiens et Saint-Quentin. Quand l'architecture Art déco devient un écrin pour le commerce!

#### Mardi 18 mai à 18h

Où: Facebook @Printemps de l'Art déco





<sup>1 -</sup> La Criée municipale © F. Pillet

<sup>2 -</sup> Rue de Baudreuil © F. Pillet

# SAMBRE-AVESNOIS

## **Open Sthrau**

Parcourez ce bijou de l'Art déco Maubeugeois : histoire, architecture, restauration, tous les secrets seront partagés !

Jeudis 8, 15, 22 avril et 6 mai à 15h, durée 1h

**Rdv:** Salle Sthrau, rue Georges Paillot, Maubeuge **Tarifs:** 5€ / Gratuit pour les -12 ans. Sur réservation

## Hautmont et ses façades Art déco

Partez à la découverte de ses maisons d'époque. Lors de cette visite vous serez amenés à croquer, crayonner, dessiner les détails des façades.

Samedi 17 avril à 15h, durée 1h

Rdv: restaurant "La paix", place de la libération, Hautmont

Tarifs: 5€/ Gratuit pour les - 12 ans. Sur réservation

## Atelier à emporter : photophore Art déco

Envie de créer ton photophore Art déco ? Viens retirer ton sac à l'Office de tourisme, tout est prêt pour profiter d'un atelier créatif. Une fois ta création réalisée, envoie-nous tes plus belles photos !

#### En avril et en mai

Rdv: Office de Tourisme Sambre-Avesnois, Porte de Mons,

Place Vauban, Maubeuge

Tarif: 3€. Sur réservation. À partir de 5 ans

#### Atelier à emporter : fabrique ton vitrail!

En s'inspirant des motifs Art déco, nos petits décorateurs en herbe s'essayeront à la technique du vitrail! Viens retirer ton sac à l'office de tourisme et envoie-nous les plus belles photos de tes créations.

### En avril et en mai

Rdv: Office de Tourisme Sambre-Avesnois, Porte de Mons,

Place Vauban, Maubeuge

Tarif: 3€. Sur réservation. À partir de 5 ans

## **Escape Game Art déco**

Préparez-vous à entrer dans une salle de classe des années 30, mais pas n'importe laquelle! Les élèves travaillent sur les plans d'un bâtiment hors du commun qui doit voir le jour, mais... à l'heure de les rendre public, les codes du coffre-fort ont disparu! Simple coïncidence?

À vous de le découvrir!

Vous avez 1 heure pour plonger dans l'univers de l'architecture Art déco, retrouver les codes et... découvrir s'il y a un coupable...!

## Samedis 22 et 29 mai toute la journée

Rdv: Conservatoire, route de Mons, Maubeuge

Tarif: 5€ par participant, équipe de 5 maximum. Sur réservation

1 - Salle Sthrau © OTSA

2 - Mosaïque du Conservatoire, Maubeuge © OTSA

# SANTERRE HAUTE SOMME



## La place Daudré de Péronne

Venez découvrir la reconstruction de la place Daudré de Péronne, où dialogue un panel varié de styles architecturaux, historiciste, régionaliste ou encore moderne, à l'instar du garage Renault.

## Samedis 10 avril et 15 mai à 14h30

**Rdv :** Place du commandant Louis Daudré de Péronne Gratuit sur réservation. Limité à 9 personnes

## L'église de Fresnes-Mazancourt

L'église de Fresnes-Mazancourt, de l'architecte Louis Duthoit, est une merveille de l'entre-deux guerres. Découvrez entre autres les mosaïques du chemin de croix, restaurées en 2020.

## Samedis 17 avril et 22 mai à 14h30

Rdv: Église de Fresnes-Mazancourt

Gratuit sur réservation. Limité à 9 personnes

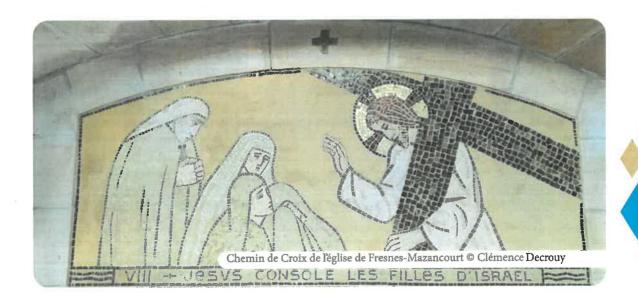
## L'église de Brie

Construite sur le modèle de l'église du Raincy des frères Perret, l'église de Brie ne passe pas inaperçue dans le paysage de la vallée de la Somme (Visite extérieure seulement).

Rdv: Église de Brie

### Samedis 24 avril et 29 mai à 14h30

Gratuit sur réservation. Limité à 9 personnes



## ROUBAIX

## Visite guidée de la Villa Cavrois à Croix

60 m de long, 1800 m2 habitables, 840 m² de terrasses... La Villa Cavrois, construite au début des années 1930 par l'architecte Mallet Stevens pour la famille Cavrois, est un véritable château contemporain qui concentre toutes les techniques avancées de l'époque et constitue un choc esthétique dont les effets sont encore perceptibles.

## Samedis 3 avril à 14h15 et à 15h15 (1h00)

Dimanches 11 avril et 9 mai à 15h30 et à 16h30 (1h00)

Rdv: 60 Avenue John Fitzgerald Kennedy, Croix

Tarifs: tarif plein 12€ / tarif réduit 6€. Réservation obligatoire auprès de l'Office du

tourisme

# Visite guidée de l'exposition Joseph Bernard, de pierre et de volupté au musée La Piscine

Dans le cadre du Printemps de l'Art déco, le musée La Piscine propose la découverte d'un artiste méconnu du grand public mais qui fut pourtant omniprésent sur la scène artistique de période Art déco.

## Samedi 29 mai à 14h30 (1h00)

Rdv: 23 Rue de l'Espérance, Roubaix

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

#### Visite guidée du musée La Piscine

Celle que l'on appelait la « plus belle piscine de France » est devenue un musée unique et exceptionnel, grâce à l'architecte Jean-Paul Philippon : les sculptures ont pris place au milieu du bassin, et les cabines de douche sont devenues vitrines d'exposition.

## Vendredi 23 avril à 18h30 (1h00)

Rdv: 23 rue de l'Espérance, Roubaix

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

#### Visite running – La tête dans les baskets

Chaussez vos baskets, n'oubliez pas d'emporter vos oreilles et c'est parti pour ce parcours 2 en 1 « sport et culture » de 5 km environ, dans les pas de notre guide-conférencière, mais aussi grande fan de running! Du vélodrome historique au vélodrome couvert en passant par le Nouveau Roubaix, vous découvrirez les mille et un secrets de ce quartier et de son histoire sportive légendaire...tout cela entre deux étirements!

#### Dimanche 16 mai à 9h30 (2h30)

Rdv: devant le Vélo club de Roubaix, 39 Rue Alexandre Fleming, Roubaix

Tarif: 10€. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

## Variations art déco, parcours pédestre en centre-ville

Dans les années 1920 et 1930, de nombreux bâtiments privés et publics sont construits dans le goût de l'époque. Au cœur du centre-ville, arpentez les rues et découvrez les nombreux détails qui permettent d'identifier la présence de l'Art déco dans la ville.

#### Jeudi 20 mai à 18h30 (1h30)

Rdv: Arrêt du tramway Alfred Mongy

Tarif: 5€. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

## Visite des coulisses des Archives nationales du monde du travail

Découverte de l'histoire de l'ancienne filature Motte-Bossut, sa réhabilitation et transformation en bâtiment d'archives. Vous déambulerez avec votre guide à la découverte des métiers des archives, dans des espaces de travail en temps normal interdits au public... Au terme de la visite, vous découvrez une sélection de documents en lien avec l'Art déco!

## Samedis 17 avril et 15 mai - premier départ à 14h00 (1h00) Vendredis 30 avril et 28 mai à 12h15 (1h00)

**Rdv :** Archives nationales du monde du travail (78 Bd du Général Leclerc) Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme, jauge limitée

# Visite guidée : Jacques Gréber à Roubaix : Un architecte et des capitaines d'industrie

Plus connu pour son œuvre majeure d'urbaniste dans une France en reconstruction après la Grande Guerre, l'architecte Jacques Gréber répond à plusieurs commandes de grands patrons textiles roubaisiens. Durant cette visite, poussons les portes de ces lieux discrets et très élégants qui racontent les années du retour à la croissance industrielle.

### Vendredi 21 mai à 18h30 (1h30)

Rdv: sur la Grand'Place

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme de Roubaix

## Atelier parents-enfants Motifs Art déco en gravure

Initiation parent-enfant à la gravure sur gomme autour des motifs Art déco. Découvre la subtilité et le charme de ces motifs typiques des années 20 et imagine ton propre motif Art déco à imprimer toi-même sur pochon pour les enfants et tote bag pour les parents. L'atelier sera suivi d'un goûter! L'atelier sera animé par Sonia Poli, illustratrice aux Ateliers Jouret. Elle multiplie les façons de créer, entre collage, peinture, gravure et broderie sur tissu. À l'aide de délicats feuillages, de mains, de personnages imaginaires, elle raconte des histoires pleines de poésie qui parlent aux petits comme aux grands. À partir de 7 ans

#### Samedi 24 avril de 14h à 17h (3h00)

Rdv: Ateliers Jouret, rue de l'Hospice, Roubaix

**Tarif :** 22€ par binôme parent /enfant (Atelier limité à 5 binômes). Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

## Dans les pas des petits roubaisiens... Parcours jeune public

Dans les pas des petits Roubaisiens des années 1930, suivez le parcours de découverte en partant des immeubles HBM du Nouveau Roubaix jusqu'à l'École de plein air située au Centre sportif sport municipal.

## Samedi 24 avril à 10h (2h00)

000000

Rdv: Bd de Fourmies, angle avec l'avenue Motte

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

## Animation en famille : la réhabilitation de La Piscine

De l'ancienne piscine à l'actuel musée : repérage, traces, matériaux, transformations, décoration...serviront à comprendre ce qu'était et ce qu'est devenu le bâtiment.

## Samedi 17 Avril à 15h00 (2h00)

Rdv: 23 rue de l'Espérance, Roubaix

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

## **Atelier Vitrail**

Après une découverte de la technique du vitrail et des archives du maître-verrier Bony, les enfants créeront une composition plastique où formes géométriques de papier, couleurs et collage s'associeront pour donner un effet vitrail.

## Mercredis 14 avril, 28 avril, 5 mai et 26 mai

À 14h30 pour les 8-11 ans ; 16h00 pour les 5-7 ans (1h00)

Rdv: Archives nationales du monde du travail (78 Bd du Général Leclerc)

Gratuit. Réservation obligatoire auprès de l'Office du tourisme

(Atelier limité à 5 enfants)

#### « Sur la route de l'Art Déco »

Notre région recèle de nombreux trésors architecturaux de style art déco. Découvrez-les en images avec le film documentaire « Sur la route de l'art déco » de Guillaume Desplanques (2018, Prod. Weo, 53 minutes). La projection sera suivie d'une discussion autour de l'Art déco à Roubaix et dans l'agglomération lilloise en présence du réalisateur, de Gilles Maury (professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille et président de la Société d'émulation de Roubaix), Richard Klein (architecte) et Luc Benoît Brouard (maître verrier).

### Samedi 29 mai à 11h00

Rdv: Médiathèque-La Grand Plage de Roubaix

Gratuit



# **TOURCOING**

#### Flânerie Art déco

Cette balade vous permettra de découvrir les maisons et bâtiments Art déco qui jalonnent le centre-ville de Tourcoing. Vous deviendrez incollable sur les détails et motifs caractéristiques de cette période artistique!

Vendredis 23 avril et 14 mai, de 18h à 19h30

**Rdv :** Office de Tourisme, 9 rue de Tournai, Tourcoing **Tarif :** 6 €. Réservation obligatoire au 03 20 26 89 03

ou surcontact@tourcoing-tourisme.com

## L'église Sainte-Thérèse de Wattrelos

Une des plus belles églises de l'entre-deux-guerres de la métropole lilloise vous ouvre ses portes ! Construite par le tourquennois Charles Bourgeois, elle présente une architecture à la fois traditionnelle dans ses grandes lignes et résolument moderne par ses éléments décoratifs de style Art déco.

Dimanche 16 mai, de 15h à 16h

Rdv: devant l'église, rue Sainte-Thérèse, Wattrelos

Tarif: 5 €. Réservation obligatoire au 03 20 75 85 86 ou sur

contact@wattrelos-tourisme.com

## City Tour Art déco

Nous vous convions à un circuit en car, qui reliera Tourcoing, Roubaix et Wattrelos pour découvrir des lieux évoquant la richesse créatrice de l'époque Art déco et notamment l'église Sainte-Thérèse à Wattrelos.

## Dimanche 25 avril, de 14h30 à 17h30

**Rdv:** avenue Gustave Dron (devant l'immeuble des Arcades), Tourcoing **Tarif:** 18 €. Réservation obligatoire sur <u>www.lilletourism.com</u> ou dans les OT de Tourcoing et Roubaix

### Balade Art déco du Grand Boulevard au Canal

Découverte pédestre des somptueuses villas autour de la rue Ma Campagne et décryptage de l'influence de ce style artistique sur l'architecture tourquennoise des années 1930.

Vendredi 2 et 23 avril à 16h (1h30)

Samedi 3 et 24 avril à 14h30 (1h30)

Vendredi 14 mai à 16h (1h30)

Samedi 15 mai à 14h30 (1h30)

Rdv: arrêt de tramway « Ma Campagne » avenue de la Marne, Tourcoing

Tarif: gratuit. Réservation obligatoire au 03 20 26 89 03 ou sur

accueil@tourcoing-tourisme.com

## L'Art déco dans le centre-ville de Tourcoing

Ce parcours en autonomie (avec carte interactive) vous emmène à la découverte de l'architecture Art Déco. Arpentez les rues de Tourcoing et apprenez-en plus sur ce style unique de l'entre-deux guerres : motifs, formes, ...

**Où:** <a href="http://www.tourcoing-tourisme.com/brochure/circuit%20art%20deco%20">http://www.tourcoing-tourisme.com/brochure/circuit%20art%20deco%20</a> centre%20ville.pdf; <a href="http://www.tourcoing-tourisme.com/circuits-decouvertes.asp">http://www.tourcoing-tourisme.com/circuits-decouvertes.asp</a>

1 - Immeuble Les Arcades © Emmanuel Ducoulombier

2 - Vitrail Villa Paula © Sébastien Jarry

# LE BANAD





Le Brussels Art Nouveau & Art Deco (BANAD) est un événement annuel mettant en valeur le patrimoine Art nouveau et Art déco dans la Région deBruxelles-Capitale. Du 22 mai au 6 juin, ce festival, à environ deux heures du Nord de la France, offre une occasion unique de découvrir des chefs-d'œuvre réalisés par les architectes emblématiques des deux mouvements. Les portes des immeubles signés Victor Horta, Raphaël Delville, Henri Jacobs et Michel Polack, s'ouvrent devant vos yeux! Parcours urbains, expositions, conférences ou visites guidées d'intérieurs privés exceptionnels sont au programme de ce festival unique en Europe.

Infos et réservations : www.banad.brussels infos@explore.brussels - +32 (0)2 319 50 01

Organisateur: Explore.Brussels









- 1 Villa Empain © Explore Brussels/Sophie Voituron
- 2 Villa Empain © Explore Brussels/Sophie Volturon
- 3 Hôtel Haerens © Explore Brussels/Sophie Voituron

## RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

#### Albert - Pays du Coquelicot

9 rue Gambetta, 80300 Albert 03 22 75 16 42 / officedetourisme@paysducoquelicot.com tourisme-paysducoquelicot.com/

1 : @paysducoquelicot

(a): @tourismecoquelicot

#### Amiens Métropole

Amiens, Métropole d'art et d'histoire Hôtel de Ville - BP 2720 80027 AMIENS Cedex 1 03 22 22 58 90 / patrimoine@amiens-metropole.com Amiens.fr/patrimoine

**1** : @AmiensMetropoleArtHistoire **Billetterie** : bit.ly/resaAMAH

#### Office de Tourisme Arras Pays d'Artois

Hôtel de Ville - Place des Héros BP 40049 62001 Arras cedex 03 21 51 26 95 / contact@arraspaysdartois.com arraspaysdartois.com

🕧 : @arraspaysdartois

: @officedetourismearras

#### Office de tourisme de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand à Béthune OU 4 place Roger Salengro à Lillers 03 21 52 50 00 OU 03 21 25 26 71 tourisme-bethune-bruay.fr

1 : @BethuneBruayTourisme

**a** : @bethunebruay

Billetterie: tourisme-bethune-bruay.fr

#### Boulogne-sur-Mer - Ville d'Art et d'Histoire

Villa Huguet, 115 boulevard Eurvin 62200 Boulogne-sur-Mer 03 91 90 02 95 / patrimoine@ville-boulogne-sur-mer.fr ville-boulogne-sur-mer.fr

(f): @ville.boulognesurmer

#### Cambrésis

48 rue Henri de Lubac, 59400 CAMBRAI 03 27 78 36 15 / contact@tourisme-cambresis.fr tourisme-cambresis.fr

1 : @cambraitourisme

6 : @VAHCambrai

Billetterie: billetterie.tourisme-cambresis.fr/

#### **Douaisis Tourisme**

70 Place d'Armes, 59500 Douai 03 27 88 26 79 / <u>contact@douaisis-tourisme.fr</u> douaisis-tourisme.fr/lessentiel/suivez-le-quide/visites-decouvertes-autour-de-lart-deco/

🕜 : @douaiandco

**a:** @douaisistourisme

Billetterie: reservation.douaisis-tourisme.fr/

#### Ville de Lambersart

Mairie, 19 avenue Clemenceau 59130 Lambersart 03 20 08 44 44 / patrimoine@ville-lambersart.fr

⑥ ◎ ○:@VilleLambersart

#### Office de tourisme de Lens-Liévin

16, Place Jean Jaurès 62300 LENS 03 21 67 66 66 / info@tourisme-lenslievin.fr tourisme-lenslievin.fr/

(f): @LensLievinTourisme

: @LensLiévinTourisme

: @LensTourisme

## Syndicat Mixte Pays Picard - Vallées de l'Oise et de l'Ailette

10 rue Jean Monnet, 02300 CHAUNY 03 75 30 00 21 / 06 47 50 76 12 / developpement@coeurdepicard.com / coeurdepicard.com

( : @coeurdepicard

: @coeurdepicard

#### Office de tourisme de Roubaix

3 rue du Chemin de Fer, 59100 Roubaix 03 20 65 31 90 / <u>contact@roubaixtourisme.com</u> <u>roubaixtourisme.com</u>

1 @: @lloverbx

#### Office de tourisme Sambre-Avesnois

Porte de Mons, Place Vauban, 59600 Maubeuge 03 27 62 11 93 / tourisme.maubeuge@gmail.com partagetonsecret.com

(f): @MaubeugeTourisme

(a): @tonsecretmaubeugeois

#### **Santerre Haute Somme**

PETR Cœur des Hauts-de-France 7 rue des chanoines, 80200 Péronne 0364761103

coeurdeshautsdefrance.fr

1 : @petrcoeurdeshautsdefrance

#### Saint-Quentin - Ville d'Art et d'Histoire

Direction du Patrimoine 03 23 63 68 20 Réservations Office de Tourisme : 03 23 67 05 00 3 rue Émile Zola, 02100 Saint-Quentin saint-quentin-tourisme.fr

① : @lePatrimoineDeSaintQuentin

#### Office de tourisme de Tourcoing

9 rue de Tournai, 59200 Tourcoing 03 20 26 89 03 / accueil@tourcoing-tourisme.com tourcoing-tourisme.com

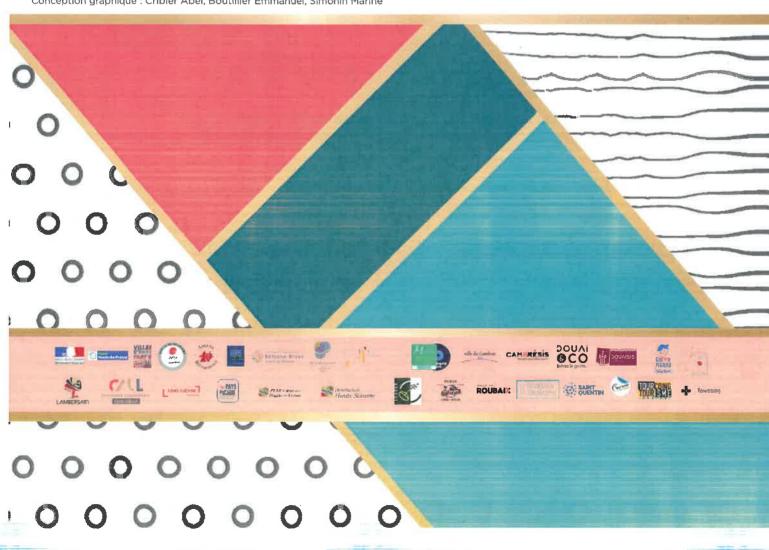
(1): @TourcoingTourisme



## REMERCIEMENTS ET PARTICIPATION

La Région Hauts-de-France, Amiens Métropole, Centre d'art Saint-Germain, Galeries Lafayette, Villes de Béthune, Bruay-La-Buissière, Haillicourt, Isbergues, Lillers, chambres d'hôtes La ferme Les Caperies, ateliers verriers Mailloche and Co et Verra Carlotta, compagnie de théâtre Les Artisans, association Mémoire et traditions en Bas Pays, Ville de Cambrai, service Ville d'art et d'histoire de Cambrai, Ville de Caudry, Musée des Dentelles et Broderies de Caudry, Radio BLC Caudry, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, les villes de Lens, Liévin, Avion, Sains-en-Gohelle, Souchez, Aix-Noulette, Vimy, Ablain-Saint-Nazaire, Université d'Artois, SNCF, paroisses Notre-Dame-des-Collines d'Artois et Saint-Vincent de Bully-en-Gohelle, Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin, Service culturel de la Communauté de communes Picardie des Châteaux, Service culturel de la Ville de Tergnier, Association Art Déco et Compagnie de Chauny, Office de tourisme Cœur de Picard, Mme Gaetane Fondement, M. Éric Boutigny, Mme Gaëlle Champion et Mme Claire Mégevand, Ville de Roubaix VAH, la Villa Cavrois - Centre des Monuments Nationaux, la Médiathèque La Grand Plage, Musée La Piscine, Ateliers Jouret, Archives Nationales du Monde du Travail, Mairie de Maubeuge, Saint-Vaast, paroisse Notre-Dame de l'Espérance en Artois, Service de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel de la Région Haut-de-France, M. et Mme TOPART DE MORIAME, l'Association Églises Ouvertes Nord de France, Clémentine VAZE, Éloïse PONTUS et Laurent ROSE.

Conception graphique: Cribier Abel, Boutillier Emmanuel, Simonin Marine



## VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

ENSEIGNEMENT - Carte scolaire 2021-2022.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la circulaire N° 2003-104 du 03 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré qui prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classe :

Vu les mesures de carte scolaire décidées lors du Comité Technique spécial Départemental du 1<sup>er</sup> février 2021;

Vu les mesures de carte scolaire décidées lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 9 février 2021 ;

Considérant que l'éducation est une priorité pour la Ville de Saint-Quentin et qu'il est important d'avoir un bon niveau d'éducation pour les enfants;

Considérant que la ville s'engage dans de nombreux dispositifs éducatifs ;

Considérant qu'en application de la réglementation en vigueur, Monsieur le Directeur Académique demande que le Conseil municipal soit informé de ces mesures

## et émette un avis ;

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les mesures suivantes :

## Fermetures de postes:

- école élémentaire Robert Schuman : fermeture d'un poste ;
- école primaire Ferdinand Buisson : fermeture de deux postes ;
- école primaire Aubryet Desjardins : fermeture d'un poste ;
- école primaire Camille Desmoulins : fermeture d'un poste.

## Ouvertures de postes :

- école maternelle Robert Schuman : ouverture d'un poste ; - école primaire des Girondins : ouverture d'un poste.

## Transfert de poste :

- de l'école primaire des Girondins à l'école élémentaire Robert Schuman : transfert d'un poste d'Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants (UPE2A).

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver le transfert et l'ouverture des postes ;
- 2°) de formuler un avis défavorable quant aux décisions des cinq fermetures de postes.

### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52957-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

PERSONNEL Modalités de
paiement des
personnels mobilisés
pour la tenue des
bureaux de vote aux
élections politiques.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Pour la préparation et la tenue des élections départementales et régionales de 2021, il est indispensable de faire appel à des intervenants extérieurs.

Par conséquent, considérant qu'il s'agit d'une mission ponctuelle, il convient de créer des emplois de vacataires dans les conditions suivantes :

- des emplois de secrétaire, dans la limite de 50 emplois, rémunérés sur la base d'un taux horaire brut de 22,73 €, dans la limite d'un montant de 318,22 € brut ;
- des emplois de chargés de l'encadrement, dans la limite de 10 emplois, rémunérés sur la base d'un taux horaire brut de 25,98 €, dans la limite d'un montant de 363,72 € brut ;
- des emplois de chargés de la réception et centralisation des procèsverbaux, dans la limite de 20 emplois, rémunérés sur la base d'un taux horaire brut de 22,73 € brut, dans la limite d'un montant de 90,92 euros brut;

- des emplois de chargés de l'encadrement des opérations de centralisation des procès-verbaux, dans la limite de 10 emplois, rémunérés sur la base d'un taux horaire brut de 25,98 €, dans la limite d'un montant de 103,92 euros brut.
- des emplois de chargés de la préparation du scrutin, le jour précédant l'élection, dans la limite de 2 emplois, rémunérés sur la base du taux horaire brut de 18,75 €, dans la limite d'un montant de 150 € brut.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de créer les emplois de vacataires dans les conditions décrites au présent rapport.

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

002-210206660-20210419-52745-DE-1-1

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

## VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

PERSONNEL Crise sanitaire Covid
19 - Rémunération
d'intervenants.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid 19, il convient d'être particulièrement attentif quant à l'accompagnement de la population. En complément de la mobilisation des agents, il est donc nécessaire de mettre en place des actions à caractère ponctuel en vue de renforcer la solidarité à l'égard des populations les plus vulnérables.

Il est donc proposé de créer des emplois de vacataires du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2021, qui pourraient être mobilisés en tant que de besoin, dans la limite de 40 emplois. Leur rémunération horaire brute serait fixée à 15 €.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de créer les emplois de vacataires dans les conditions décrites au présent rapport.

**DELIBERATION** 

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Alsne Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52943-DE-1-1

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

## VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

PERSONNEL Missions d'assistance
et conseil à maîtrise
d'œuvre Rémunération des
intervenants.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Afin d'assurer des missions ponctuelles d'assistance technique et de conseil à maîtrise d'œuvre, il y a lieu de recourir occasionnellement à un spécialiste en ingénierie technique, jusqu'au 31 décembre 2021.

Au regard des besoins variables et compte tenu du niveau d'expertise et d'expérience professionnelle requis, il est proposé de créer un emploi de vacataire pour l'exercice de cette mission et de rémunérer cet emploi au taux horaire brut de 34€.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la création d'un emploi de vacataire spécialiste en ingénierie technique dans les conditions mentionnées au présent rapport.

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Alsne Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53138-DE-1-1

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

# VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

PERSONNEL -Besoins occasionnels ou saisonniers.

> Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage: 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

#### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

En application de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les collectivités peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

Ainsi, dans le cadre de l'exposition "Le Grand Magasin", il convient de créer, pour la direction du Patrimoine, les postes suivants :

- 3 emplois d'adjoint du patrimoine à temps non complet, à raison de 10 heures hebdomadaires, du 31 mai au 19 septembre 2021, rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1.

Cette base de rémunération est susceptible de variation en cas de revalorisation générale des traitements ou par ajout de points d'indice.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) de créer, dans les conditions précitées, les emplois non permanents qui seront pourvus par des agents contractuels;
  - 2°) de fixer la rémunération sur la base de la grille indiciaire suivante :

Grade	Echelon	Indice Brut	Indice Majoré
Adjoint d'animation	1 <sup>er</sup>	354	330

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 42 voix pour et 3 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-53136-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021

Publication: 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

## VILLE DE SAINT-QUENTIN

**OBJET** 

PERSONNEL -Modification du tableau des effectifs.

> Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

## **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

## Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

## Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Suite au reclassement des fonctionnaires relevant des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classes du grade d'éducateur de jeunes enfants dans le grade d'éducateur de jeunes enfants, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il convient de créer les emplois suivants :

- 4 emplois d'éducateur de jeunes enfants

Par ailleurs, afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il convient de créer les postes suivants :

- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet 29 heures 30 hebdomadaires
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 9 heures hebdomadaires
- 1 emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet 14 heures hebdomadaires.

En outre, afin de faire face à l'évolution des besoins des services, il convient de créer les postes suivants

- 1 emploi non permanent à temps complet, sur le grade d'adjoint administratif afin d'exercer les fonctions de conseiller numérique.

Le dispositif Conseiller Numérique France Services est un projet initié et soutenu financièrement par l'Etat visant à démocratiser l'usage du numérique partout en France. Pour cela, des conseillers numériques sont recrutés dans les collectivités territoriales afin d'apprendre à tous les usages numériques et réduire ainsi les inégalités dans la maîtrise du numérique.

Dans ce cadre, le conseiller numérique France Services est recruté afin d'assurer les fonctions suivantes :

- sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maitrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.),
- soutenir les Français.es dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc,
- accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, etc.).

Rattaché à la Direction de l'Innovation Numérique et du Management de l'Information, cet emploi sera pourvu par un agent contractuel conformément à l'article 3 II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.

Le contractuel sera recruté par voie de contrat à durée déterminée, pour une durée de 2 ans, soit au terme correspondant à la fin de la convention signée entre la Banque des territoires et la collectivité.

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire C1 du grade d'adjoint administratif et déterminée en prenant en compte, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

- 1 emploi du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine pour exercer les fonctions de chargé(e) du label Ville et Pays d'art et d'histoire.

Sous la responsabilité du Directeur du Patrimoine, il accompagne la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre du label Ville et Pays d'art et d'histoire (VPAH), répondant aux objectifs et enjeux fixés dans le cadre de la convention qui lie l'Etat à la Ville de Saint-Quentin.

Ses missions principales consisteraient, notamment, à :

- rédiger et élaborer le bilan décennal du label VPAH,
- établir et rédiger, aux côtés du Directeur, la convention de renouvellement

du label VPAH et des perspectives à venir en matière de politique patrimoniale,

- mener une réflexion autour du développement du label,
- travailler avec la Direction à la mise en place du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) VPAH : rédaction du Projet Scientifique et Culturel (PSC), suivi du chantier, programmation, ...,
- réaliser et suivre les subventions annuelles liées au label VPAH auprès de la DRAC des Hauts-de-France,
- créer des partenariats avec des structures locales, régionales ou nationales dans le cadre de la politique patrimoniale de la Ville et garantir le bon respect des droits et des devoirs de la convention liant l'Etat à la Ville de Saint-Quentin.

Ce poste serait pourvu par voie statutaire sous réserve d'obtenir la candidature de fonctionnaires du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine.

Le candidat retenu devra idéalement être titulaire d'une formation supérieure de niveau Licence ou Mastère en Patrimoine Culturel. Il devra, notamment, maîtriser les dispositions du code du patrimoine et posséder une bonne connaissance du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

En l'absence de fonctionnaire correspondant au profil défini, ce poste pourrait être pourvu par voie contractuelle, pour une durée maximale de trois ans, dans les conditions prévues à l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984. Ce contrat est renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. En fonction de son profil et son expérience professionnelle, le candidat serait rémunéré sur la base d'un indice brut compris entre 444 et 821 (grille d'attaché de conservation du patrimoine) ou sur la base d'un indice brut compris entre 593 et 1015 (grille d'attaché principal de conservation du patrimoine). Selon son grade, il percevrait également le régime indemnitaire correspondant.

- 1 emploi du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour exercer les fonctions de chargé(e) des actions jeune public.

Sous la responsabilité du Directeur du Patrimoine, il met en œuvre une politique ambitieuse auprès du jeune public autour des patrimoines, des collections du musée des Beaux-Arts et des archives, dans une démarche transversale et cohérente.

Ses missions principales consisteraient, notamment, à :

- piloter, proposer et coordonner une programmation de visites guidées et d'ateliers à destination du public scolaire : réservations, gestion des plannings des guides conférenciers, interlocuteur avec l'Education Nationale, suivi de la plaquette de programmation, ....
- mener des projets pédagogiques annuels avec l'ensemble des établissements scolaires de la Ville,
- animer les réunions de travail avec les guides conférenciers en lien avec le chargé de programmation,
- proposer une programmation à destination du jeune public hors temps scolaire (vacances scolaires, week-ends, etc.),
- proposer des actions à destination de la jeunesse à l'occasion des évènements nationaux pilotés par la Direction (Journées Européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins, Nuit des Musées, Journées nationales de l'archéologie, etc.) ainsi que dans le cadre des grands projets de la Direction (Exposition Art déco, etc.),
- proposer de nouveaux outils de médiation à l'attention du jeune public et renforcer les outils existants,
- assurer une veille sur les appels à projets en lien avec le jeune public (C'est mon patrimoine, etc.).

Ce poste serait pourvu par voie statutaire sous réserve d'obtenir la candidature de fonctionnaires du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Le candidat retenu devra idéalement être titulaire d'une formation supérieure de niveau Licence en Patrimoine Culturel. Il devra, notamment, posséder de solides connaissances en conservation du patrimoine et des institutions culturelles en générale ainsi que disposer d'une expérience réussie en matière de transmission du savoir.

En l'absence de fonctionnaire correspondant au profil défini, ce poste pourrait être pourvu par voie contractuelle, pour une durée maximale de trois ans, dans les conditions prévues à l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984. Ce contrat est renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. En fonction de son profil et son expérience professionnelle, le candidat serait rémunéré sur la base d'un indice brut compris entre 372 et 597 (grille d'assistant de conservation) ou sur la base d'un indice brut compris entre 389 et 638 (grille d'assistant de conservation principal de 2ème classe) ou sur la base d'un indice brut compris entre 446 et 707 (grille d'assistant de conservation principal de 1ère classe). Selon son grade, il percevrait également le régime indemnitaire correspondant.

- 1 emploi du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour exercer les fonctions de chargé(e) du développement des projets patrimoniaux.

Sous la responsabilité du Directeur du Patrimoine, il accompagne la Direction dans le suivi, la coordination et la mise en œuvre des grands projets patrimoniaux fixés dans le cadre de la mandature.

Ses missions principales consisteraient, notamment, à :

- coordonner et mettre en œuvre le projet du Centre Régional d'Interprétation de la Première Reconstruction : organiser et animer les réunions et comités de pilotage, fédérer les partenaires autour du projet, écrire le Projet Scientifique et Culturel (PSC) de l'établissement, rechercher des financements et solliciter des subventions, suivre le chantier et proposer une programmation,
- suivre et assister, en lien avec le chargé d'études documentaires, l'ensemble des comités de pilotage et réunions de chantiers relatifs aux opérations de fouilles archéologiques, aux grands projets urbains et paysagers de la Ville ainsi qu'au programme annuel et pluriannuel des restaurations du patrimoine bâti et des objets mobiliers,
- mettre en place des actions de valorisation, de sensibilisation et de rayonnement des projets patrimoniaux auprès des publics,
  - coordonner les projets patrimoniaux développés par la Direction,
- rédiger des relevés de décisions, comptes rendus et établir des tableaux de bords pour l'ensemble des projets de la Direction et missions précitées.

Ce poste serait pourvu par voie statutaire sous réserve d'obtenir la candidature de fonctionnaires du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Le candidat retenu devra idéalement être titulaire d'une formation supérieure de niveau Licence en Patrimoine Culturel. Il devra, notamment, posséder une très bonne connaissance scientifique du patrimoine et maîtriser les dispositions du code du patrimoine.

En l'absence de fonctionnaire correspondant au profil défini, ce poste pourrait être pourvu par voie contractuelle, pour une durée maximale de trois ans, dans les conditions prévues à l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984. Ce contrat est renouvelable par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. En fonction de son profil et son expérience professionnelle, le candidat serait rémunéré sur la base d'un indice brut compris entre 372 et 597 (grille d'assistant de conservation) ou sur la base d'un indice brut compris entre 389 et 638 (grille d'assistant de conservation principal de 2ème classe) ou sur la base d'un indice brut compris entre 446 et 707 (grille d'assistant de conservation principal de 1ère classe). Selon son grade, il percevrait également le régime indemnitaire correspondant.

Enfin, suite à l'avis favorable émis par le comité technique du 5 février 2021, il convient de supprimer les emplois suivants, en lien avec les transferts de personnels effectués dans le cadre de l'acte 1 de la mutualisation :

- 5 postes d'adjoint administratif principal 1ère classe
- 7 postes d'adjoint administratif principal 2ème classe
- 1 poste d'adjoint technique
- 2 postes d'adjoint technique principal 2ème classe
- 3 postes d'adjoint administratif
- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 2 postes de directeur territorial
- 1 poste de rédacteur
- 2 postes de rédacteur principal de 1ère classe
- 3 postes d'attaché
- 1 poste d'attaché hors classe
- 3 postes de technicien principal 2ème classe
- 2 postes de technicien
- 1 poste de directeur général des services des communes de 40 à 80 000 habitants
- 2 postes de directeur général adjoint des services des communes de 40 à 150 000 habitants
  - 1 poste de directeur général des services techniques

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

#### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 42 voix pour et 3 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s: Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE.

Pour extrait conforme,



Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52913-DE-1-1

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021 Publication : 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente" par délégation

# VILLE DE SAINT-OUENTIN

**OBJET** 

CONSEIL
MUNICIPAL Compte-rendu au
Conseil Municipal
des opérations
effectuées par
Madame le Maire en
vertu de sa
délégation.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 09/04/2021

Date d'affichage : 23/04/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum:15

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers votant : 45

#### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 19 AVRIL 2021 à 15h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

# Sont présent(e)s:

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Philippe CARAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Aurélien JAN.

# Sont excusé(e)s représenté(e)s:

Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI, M. Antoine MACAIGNE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK, M. Julien ALEXANDRE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Aurélien JAN.

Secrétaire de Séance: Mme Najla BEHRI

Il est proposé au Conseil de prendre acte du compte-rendu ci-annexé des opérations effectuées par Madame le Maire en vertu de la délégation du Conseil municipal.

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 38 voix pour et 7 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s: Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210419-52024-DE-1-1

## Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23 avril 2021 Publication : 23 avril 2021

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

#### COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 donnant délégation au Maire pour accomplir les attributions définies dans ladite délibération pour la durée du mandat, j'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations effectuées à ce titre.

- 1. Attribution d'une concession funéraire de 15 ans au cimetière Nord n°354C (Décision en date du 05/01/2021).
- 2. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°45360 (Décision en date du 05/01/2021).
- 3. Etablissement d'un marché avec FINANCE CONSULT SAS / 2AU / TAYLOR WESSING, relatif à l'AMO pour le renouvellement de la procédure de mise à disposition de mobilier urbain de la Ville de Saint-Quentin et de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (Décision en date du 05/01/2021).
- 4. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°45361 (Décision en date du 05/01/2021).
- 5. Etablissement d'une convention avec ARFOS, relative à la formation « Organisation de manifestations et règles pratiques du protocole » (Décision en date du 06/01/2021).
- 6. Etablissement d'une convention avec le cinéma CGR Saint-Quentin, relative à une carte annuelle éditée par le cinéma CGR de Saint-Quentin pour les adhérents à une ou plusieurs formules de la saison culturelle (Décision en date du 06/01/2021).
- 7. Etablissement d'une convention relative au projet Démos avec la Ville de Gauchy et l'ADAMA de 2020 à 2022 (Décision en date du 06/01/2021).
- 8. Etablissement d'une convention relative à l'atelier croquis animé le 28 janvier 2021 au musée des beaux-arts Antoine Lécuyer (Décision en date du 08/01/2021).
- 9. Etablissement d'une convention avec la société des amis du musée Antoine Lécuyer, relative aux interventions de la société des amis au musée des beaux-arts Antoine Lécuyer durant l'année 2021 (Décision en date du 08/01/2021).
- 10. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n°37344 (Décision en date du 08/01/2021).
- 11. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°45356 (Décision en date du 08/01/2021).
- 12. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°37937 (Décision en date du 08/01/2021).
- 13. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°37655 (Décision en date du 11/01/2021).
- 14. Création de tarifs pour la saison 2021-2022 de quatre spectacles à la salle du Splendid (Décision en date du 11/01/2021).

- 15. Etablissement d'une convention avec Cap'Com, relative à la formation « Rencontres nationales du marketing et de l'identité des territoires » (Décision en date du 11/01/2021).
- 16. Etablissement d'un avenant à la convention en date du 4 décembre 2014 avec l'Université de Lorraine, relatif à la prolongation de l'accompagnement à la VAE (Décision en date du 11/01/2021).
- 17. Etablissement d'une convention avec l'association MultiCité, relative à la mise à disposition de l'ensemble immobilier, à usage de Centre Social, situé rue Paul Codos à Saint-Quentin (Décision en date du 11/01/2021).
- 18. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Sud n°45364 (Décision en date du 11/01/2021).
- 19. Attribution d'une concession funéraire de 50 au cimetière Nord n°28985 (Décision en date du 11/01/2021).
- 20. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Sud n°45359 (Décision en date du 11/01/2021).
- 21. Sollicitation d'une subvention pour la fourniture et la pose de deux centrales de traitement d'air à l'école Georges BACHY dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL 2021) (Décision en date du 12/01/2021).
- 22. Règlement d'une franchise contractuelle à TUPPIN MARY AUTOMOBILES SAINT-QUENTIN (Décision du 14/01/2021).
- 23. Règlement d'une prime d'assurances relative à la protection fonctionnelle des élus à SMACL Assurances (Décision du 14/01/2021).
- 24. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°45363 (Décision en date du 14/01/2021).
- 25. Etablissement d'une convention avec un psychologue clinicien, psychothérapeute, hypnothérapeute, relative à 5 heures d'intervention au titre de la prévention précoce au sein de la crèche familiale municipale sur la période de janvier à décembre 2021 (Décision en date du 14/01/2021).
- 26. Etablissement d'une convention avec un psychologue clinicien, psychothérapeute, hypnothérapeute, relative à 5 heures d'intervention au titre de la prévention précoce au sein de la halte-garderie municipale sur la période de janvier à décembre 2021 (Décision en date du 14/01/2021).
- 27. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°41113 (Décision en date du 14/01/2021).
- 28. Etablissement d'un contrat avec la société AFONE MONETICS pour la location d'un terminal de paiement par carte bancaire fixe sans contact au Centre Social Neuville (Décision en date du 19/01/2021).
- 29. Etablissement d'un contrat avec la société AFONE MONETICS pour la location d'un terminal de paiement par carte bancaire fixe sans contact au Centre Social Europe (Décision en date du 19/01/2021).
- 30. Etablissement d'un contrat avec la société AFONE MONETICS pour la location d'un terminal de paiement par carte bancaire fixe sans contact au Centre Social Artois Champagne (Décision en date du 19/01/2021).
- 31. Sollicitation d'une subvention pour le réaménagement du parvis de la Basilique de Saint-Quentin Fouilles archéologiques (1ère tranche) dans le cadre de la Dotation de

- Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL 2021) (Décision en date du 19/01/2021).
- 32. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°45365 (Décision en date du 19/01/2021).
- 33. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière Nord n°41670 (Décision en date du 19/01/2021).
- 34. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°45366 (Décision en date du 19/01/2021).
- 35. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Nord n°28552 (Décision en date du 19/01/2021).
- 36. Etablissement d'une convention avec le CNAM, relative à la formation « Certificat de compétence Manager de centre-ville (technique de commercialisation d'un territoire) » (Décision en date du 19/01/2021).
- 37. Etablissement d'une convention avec France Médiation, relative à la formation « Maîtriser le positionnement et le cadre d'intervention du médiateur social » (Décision en date du 19/01/2021).
- 38. Règlement d'honoraires à la société SCP Bernard DUBOIS et Florence DUBOIS (Décision en date du 19/01/2021).
- 39. Règlement d'honoraires à la société SCP Bernard DUBOIS et Florence DUBOIS (Décision en date du 19/01/2021).
- 40. Acceptation du remboursement effectué par MMA IARD SA concernant le sinistre survenu le 12 mai 2019 (Décision du 20/01/2021).
- 41. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière La Tombelle n° 45292 (Décision en date du 20/01/2021).
- 42. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n° 45367 (Décision en date du 20/01/2021).
- 43. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n° 45368 (Décision en date du 20/01/2021).
- 44. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n° 45371 (Décision en date du 22/01/2021).
- 45. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière Nord n° 41425 (Décision en date du 22/01/2021).
- 46. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Nord n° 45369 (Décision en date du 22/01/2021).
- 47. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n° 45370 (Décision en date du 22/01/2021).
- 48. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n° 28519 (Décision en date du 22/01/2021).
- 49. Etablissement d'une convention avec PROMEO AFPI, relative à la formation « Habilitations électriques recyclage personnel électricien en haute tension » (Décision en date du 22/01/2021).
- 50. Etablissement d'une convention avec PROMEO AFPI, relative à la formation « Habilitation électrique HOV » (Décision en date du 22/01/2021).

- 51. Etablissement d'un avenant au contrat avec Far Production, relatif à l'annulation du concert de « Dani » prévu le 4 décembre 2020 et reporté au vendredi 28 mai 2021 à la Manufacture (Décision en date du 22/01/2021).
- 52. Renouvellement de l'adhésion à l'association ADIAJ Formation pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 53. Renouvellement de l'adhésion à l'association AFIGESE pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 54. Renouvellement de l'adhésion à l'association ANDES pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 55. Renouvellement de l'adhésion à l'association ANDEV pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 56. Renouvellement de l'adhésion à l'Art Déco de France pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 57. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n° 45279 (Décision en date du 22/01/2021).
- 58. Etablissement d'une convention avec l'association 3,4 PROD relative à la résidence du groupe MASSTO les 25, 26 et 27 janvier à la Manufacture (Décision en date du 22/01/2021).
- 59. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires de France pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 60. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Conservatoires de France pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 61. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Journalistes du Patrimoine pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 62. Renouvellement de l'adhésion au Guilde des Carillonneurs de France pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 63. Renouvellement de l'adhésion à l'Union des Maires du Département de l'Aisne pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 64. Renouvellement de l'adhésion à l'Association France Médiation pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 65. Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 66. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Vacances Ouvertes pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 67. Renouvellement de l'adhésion au Club des Utilisateurs Coriolis pour l'année 2021 (Décision en date du 22/012021).
- 68. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Europe Direct Picardie pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 69. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Membres de la Légion d'Honneur Décorés au Péril de Leur Vie pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 70. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Centre-Ville en Mouvement pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 71. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Le Patch pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).

- 72. Renouvellement de l'adhésion à la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 73. Renouvellement de l'adhésion à l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 74. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Départementale des Centres Sociaux de l'Aisne pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 75. Renouvellement de l'adhésion à Vivons en Forme anciennement Association Fédérons les Villes pour la Santé pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 76. Renouvellement de l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Ainés pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 77. Renouvellement de l'adhésion aux Villes de France anciennement la Fédération des Maires des Villes Moyennes pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 78. Renouvellement de l'adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour l'année 2021 (Décision en date du 22/01/2021).
- 79. Etablissement d'un avenant avec la société ANA CUA, relatif à l'agencement de scénographie de l'exposition « Le Grand Magasin Mode et Arts de vivre des Années 1920/1930 » (Décision en date du 22/01/2021).
- 80. Acceptation du remboursement effectué par SAS BEAC Assurances concernant le sinistre survenu le 10 décembre 2019 (Décision du 28/01/2021).
- 81. Sollicitation d'un financement pour la mise en place du Bus France Services (Décision en date du 28/01/2021).
- 82. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière Nord n°41403 (Décision en date du 28/01/2021).
- 83. Etablissement d'une convention avec l'Association Ethique et Toc, relative à la présentation de 15 créations musicales participatives à la crèche familiale municipale réparties sur l'année 2021 (Décision en date du 28/01/2021).
- 84. Etablissement d'une convention avec l'Association Ethique et Toc, relative à la présentation de 10 créations musicales participatives à la halte-garderie municipale réparties sur l'année 2021 (Décision en date du 28/01/2021).
- 85. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°45380 (Décision en date du 28/01/2021).
- 86. Attribution D'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n° 45379 (Décision en date du 28/01/2021).
- 87. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Nord n° 45377 (Décision en date du 28/01/2021).
- 88. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n° 45373 (Décision en date du 28/01/2021).
- 89. Etablissement de l'avenant 1, avec le groupement constitué, ayant pour mandataire la SAS WILMOTTE et Associés, relatif au marché de Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du parvis de la Basilique (Décision en date du 28/01/2021).
- 90. Etablissement d'un accord-cadre avec la société ESII, relatif à la Maintenance du progiciel ESIRIUS (Décision en date du 28/01/2021).
- 91. Sollicitation d'une subvention pour l'acquisition de six gilets pare-balles pour la police municipale et les agents de surveillance de la voie publique dans le cadre du Fonds

- Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR 2021) (Décision en date du 01/02/2021).
- 92. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°45277 (Décision en date du 01/02/2021).
- 93. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Nord n°30172 (Décision en date du 02/02/2021).
- 94. Etablissement d'un contrat de cession avec la Compagnie QUE MAS, relatif à la présentation du spectacle « Et on est toutes parties » le mardi 18 mai 2021 à la Manufacture (Décision en date du 02/02/2021).
- 95. Etablissement d'un contrat avec l'association Arche dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 96. Etablissement d'un contrat avec Rage Tour -Division de SARL Enrage Corporation, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 97. Etablissement d'un contrat dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 98. Etablissement d'un contrat avec l'association « La Mesnie des Frères d'armes de Saint Guinefort » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 99. Etablissement d'un contrat avec la Baraterie en Arts dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 100. Etablissement d'une convention de partenariat relative à la Résidence-Mission 2021 avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aisne (Décision en date du 05/02/2021).
- 101. Etablissement de l'avenant n°2 au contrat avec Valentin BOVE relatif au report de la date de livraison des coffrets en marqueterie de paille dans le cadre de l'exposition « Le Grand Magasin mode et arts de vivre des années 20.30 » (Décision en date du 05/02/2021).
- 102. Etablissement d'un contrat avec La Compagnie des loups de Coucy dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 103. Etablissement d'un contrat avec GRCF « Les Animaux de R » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 104. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière La Tombelle n° 45381 (Décision en date du 05/02/2021).
- 105. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n°45382 (Décision en date du 05/02/2021).
- 106. Etablissement d'un deuxième avenant au contrat de cession avec Scène et Public relatif au spectacle « Vipère au poing », initialement prévu les 16 et 17 novembre 2020 à la Scène Europe et reporté suite à la crise sanitaire aux 4 et 5 octobre 2021 à la Scène Europe (Décision en date du 05/02/2021).

- 107. Etablissement d'un avenant à la convention de résidence avec l'association Tête aux Pieds pour le programme de CLEA / Résidence-Mission à des fins artistiques et culturelles en 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 108. Etablissement d'un contrat avec la Compagnie Chevaleresque du Saint-Esprit dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 05/02/2021).
- 109. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière La Tombelle n°41726 (Décision en date du 05/02/2021).
- 110. Etablissement d'un contrat de consortium avec quatorze autres partenaires dans le cadre du projet européen ODALA placé sur le contrôle de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux de l'Ûnion Européenne (INEA) (Décision en date du 05/02/2021).
- 111. Etablissement d'un contrat avec la Société ENERIA relatif au contrat de maintenance du groupe électrogène diesel sur le site de l'espace Henry Dunant à Saint-Quentin (décision en date du 10/02/2021).
- 112. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°45382 (Décision en date du 10/02/2021).
- 113. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière Nord n°42853 (Décision en date du 10/02/2021).
- 114. Etablissement d'un contrat avec La Compagnie les Aventures du Grand Nord, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 10/02/2021).
- 115. Etablissement d'un contrat avec l'Association FABRICAE, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17, 18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 10/02/2021).
- 116. Annulation de la convention en date du 12 janvier 2021, passée avec CAP'COM, relative à la formation « Rencontres nationales du marketing et de l'identité des territoires » (Décision en date du 10/02/2021).
- 117. Etablissement d'une convention avec CAP'COM, relative à la formation « Rencontres nationales du marketing et de l'identité des territoires » (Décision en date du 10/02/2021).
- 118. Etablissement d'une convention avec un psychologue clinicien, psychothérapeute, hypnothérapeute, relative à l'analyse des pratiques professionnelles du personnel de la halte-garderie d'une durée de 10 heures (Décision en date du 10/02/2021).
- 119. Etablissement d'une convention avec un psychologue clinicien, psychothérapeute, hypnothérapeute, relative à l'analyse des pratiques professionnelles du personnel de la Crèche Familiale d'une durée de 9 heures (Décision en date du 10/02/2021).
- 120. Etablissement d'une convention avec TRANS-FAIRE, relative à la formation « Accompagnement en préparation physique et performance sportive » (Décision en date du 10/02/2021).
- 121. Règlement à la société d'avocats ANTONINI & ASSOCIES, au titre de ses honoraires (Décision en date du 10/02/2021).
- 122. Etablissement d'une convention avec un psychologue clinicien, psychothérapeute, relative à l'analyse des pratiques professionnelles du personnel de la Maison de la Petite Enfance d'une durée de 60 heures (Décision en date du 10/02/2021).

- 123. Etablissement d'un contrat avec « L'Antre du Scribe », dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17,18 et 19 septembre 2021 (Décision en date du 11/02/2021).
- 124. Etablissement d'un contrat avec Les Chevaliers de la Montagne Couronnée, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 17, 18, et 19 septembre 2021 (Décision en date du 11/02/2021).
- 125. Etablissement d'un contrat avec l'association Les Elysiks relatif à la captation du 6 février 2021, à la Scène Europe (Décision en date du 12/02/2021).
- 126. Etablissement d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite « Pilotage du projet territoire ». Cette convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 15/02/2021).
- 127. Etablissement d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'intervention et de versement de la subvention Fonds publics et territoires pour le fonctionnement des ludothèques. Cette convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 15/02/2021).
- 128. Etablissement d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la subvention de soutien aux formations, au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur BAFA et/ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur BAFD. Cette convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 15/02/2021).
- 129. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » et l'évolution de la structuration du LAEP Youp'Blabla. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 15/02/2021).
- 130. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » aux Relais Assistants Maternels. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 15/02/2021).
- 131. Etablissement d'une convention avec Free Squad H dans le cadre d'un projet « une œuvre d'art collective par les quartiers » d'avril à mai 2021 (Décision en date du 15/02/2021).
- 132. Etablissement d'une convention de partenariat avec l'association La Lune des Pirates Spectacles relative à la présentation des Auditions Inouïs du Printemps de Bourges Picardie le jeudi 18 février 2021 à la Manufacture (Décision en date du 15/02/2021).
- 133. Etablissement d'un contrat de cession avec l'association Soy Création relatif à la présentation du spectacle « Songe à la douceur » du 16 février 2121 au Théâtre Jean Vilar (Décision en date du 15/02/2021).
- 134. Etablissement d'un contrat avec « Armutan » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 18 au 20 septembre 2021 5décision en date du (15/02/2021).
- 135. Etablissement d'une convention avec Paris 2024 Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) ayant pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le

- Concédant concède au Licencié le film « La couleur de la Victoire » (Décision en date du 15/02/2021).
- 136. Remboursement de la réparation d'un pneu suite à un préjudice subi rue du 19 mars 1962 (Décision en date du 15/02/2021).
- 137. Règlement à la société d'avocats CARBONNIER LAMAZE RASLE &ASSOCIES, au titre de ses honoraires (Décision en date du 15/02/2021).
- 138. Modification n°2 du marché « Restructuration de l'Immeuble Le Casino en maison de service à la population de Saint-Quentin lot 8 Menuiseries intérieures bois » avec la société NOUVELLE ALEXANDRE Fourniture et pose d'un bloc porte pour le local groupe central et réalisation de cadres de frise sur les murs de la grande salle (Décision en date du 16/02/2021).
- 139. Renouvellement de l'adhésion à l'Art Déco de France pour l'année 2021 (Décision en date du 17/02/2021).
- 140. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Vacances Ouvertes pour l'année 2021 (Décision en date du 17/02/2021).
- 141. Etablissement d'un marché avec le cabinet Michel Klopfer, relatif à « Audit financier de la Ville de Saint-Quentin » (Décision en date du 17/02/2021).
- 142. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière LA TOMBELLE n°28000 (Décision en date du 18/02/2021).
- 143. Etablissement d'une convention avec AG Xperience ANTIGANG Expérience, relative à la formation CQB « Fondamentaux et techniques de progression adaptés à un équipage réduit » (Décision en date du 18/02/2021).
- 144. Etablissement d'une convention avec AFPA Entreprises, relative à l'accompagnement d'une VAE en vue de l'obtention d'un titre professionnel (médiatrice sociale accès aux droits et services) (Décision en date du 18/02/2021).
- 145. Etablissement d'un avenant à la convention en date du 24 janvier 2020 avec EME relatif à la formation « VAE Accompagnement rédaction livret 2 » au profit d'un agent (Décision en date du 18/02/2021).
- 146. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » et l'évolution de la structuration du LAEP Les p'tits Loupiots. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 18/02/2021).
- 147. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » pour les ALSH périscolaires. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 18/02/2021).
- 148. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » et l'évolution de la structuration du LAEP Kergomard. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 18/02/2021).
- 149. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » et l'évolution de la structuration du LAEP Les p'tits

- Bambins. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 18/02/2021).
- 150. Etablissement d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne en vue de définir les modalités d'attribution du « Bonus territoire CTG » aux ALSH extrascolaires. Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 (Décision en date du 18/02/2021).
- 151. Attribution d'une concession funéraire de 10 ans au cimetière Nord n°41689 (Décision en date du 18/02/2021).
- 152. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière La Tombelle n°45386 (Décision en date du 18/02/2021).
- 153. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°38843 (Décision en date du 18/02/2021).
- 154. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n°36633 (Décision en date du 18/02/2021).
- 155. Modification de la décision en date du 22 septembre 2020 concernant le concert des RABEATS pour lequel il y a lieu d'appliquer la date du 20 janvier 2022 (Décision en date du 18/02/2021).
- 156. Modification de la décision en date du 09 mars 2020 concernant le spectacle Michaël GREGORIO pour lequel il y a lieu d'appliquer la date du 17 septembre 2021 (Décision en date du 18/02/2021).
- 157. Conclusion d'un avenant au contrat de cession avec la Compagnie Anyone Else but You, relatif à la présentation du spectacle « L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau », initialement prévu le jeudi 3 décembre 2020 à la Scène Europe, annulé suite à la crise sanitaire et remplacé par des interventions en milieu scolaire (Décision en date du 19/02/2021).
- 158. Etablissement d'une convention de partenariat avec l'association OUZBAD, relative à la mise à disposition de la Manufacture pour la résidence de l'artiste « Na ! » du 22 au 26 février 2021 (Décision en date du 19/02/2021).
- 159. Conclusion d'une convention de partenariat avec l'association NIS PROD, relative à la mise à disposition de la Manufacture dans le cadre de la résidence de l'artiste « Okala » les 8, 9 et 10 février 2021 à la Manufacture (Décision en date du 19/02/2021).
- 160. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n° 45389 (Décision en date du 22/02/2021).
- 161. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n° 28098 (Décision en date du 22/02/2021).
- 162. Etablissement d'un contrat avec Logitourisme, dans le cadre du Printemps de l'Art Déco du 2 avril au 30 mai 2021 (Décision en date du 22/02/2021).
- 163. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n° 45388 (Décision en date du 22/02/2021).
- 164. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n° 37022 (Décision en date du 22/02/2021).
- 165. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Sud n°45390 (Décision en date du 23/02/2021).

- 166. Attribution d'une concession funéraire de 30 ans au cimetière Nord n°45391 (Décision en date du 23/02/2021).
- 167. Attribution d'une concession funéraire de 50 ans au cimetière Nord n°24377 (Décision en date du 24/02/2021).
- 168. Modification de la décision du 15 janvier 2020 relative au spectacle « DAVE », application de la date du 20 février 2022 au Splendid (Décision en date du 24/02/2021).
- 169. Conclusion d'un bail de location meublé, relatif à l'hébergement de la compagnie Tête aux pieds du 22 au 26 février 2021 (Décision en date du 25/02/2021).
- 170. Etablissement d'une convention avec un médecin retraité, relative à la supervision médicale des vaccinations du Centre de vaccination municipal du Palais des Sports Pierre Ratte (Décision en date du 25/02/2021).
- 171. Etablissement d'une convention avec un médecin retraité, relative à la supervision médicale des vaccinations du Centre de vaccination municipal du Palais des Sports Pierre Ratte (Décision en date du 25/02/2021).